

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2513 - JEUDI 21 JANVIER 2016

COOPÉRATION

Brazzaville et Kinshasa
engagées à consolider leurs liens

Le ministre des Affaires étrangères de la République du Congo a effectué une mission de travail de soixante-douze heures en République démocratique du Congo, pour raffermir la coopération entre les deux pays. Jean-Claude Gakosso qui a été reçu par le président Joseph Kabila, avant un déjeuner de travail organisé à l'initiative de son homologue Raymond Tshibanda, a souhaité pour les deux Congo « les meilleures relations possibles ».

Et au ministre des Affaires étrangères de la RDC de reconnaître que « dans une famille, il peut y avoir des moments de bonheur, de détresse et d'incompréhension, le plus important est qu'on reste uni et soudé sur l'essentiel ».

Page 9



Jean-Claude Gakosso et Raymond Tshibanda

PARTENARIAT

Une nouvelle vague de
médecins cubains au Congo

En remplacement de la première vague arrivée à son terme, après deux ans d'exercice dans les différents centres hospitaliers du Congo, la nouvelle vague est composée des spécialistes, notamment des radiologues, généralistes, pédiatres et anesthésistes.

La venue de ces médecins s'inscrit, selon le ministre congolais de la Santé, François Ibovi, dans le cadre



Les médecins cubains reçus par le ministre François Ibovi

de l'application des accords de coopération sanitaire entre les ministères de la Santé des deux pays qui prévoient le dé-

ploiement de 2 688 personnels de santé devant travailler dans les hôpitaux généraux en construction au Congo.

Page 6

SANTÉ PUBLIQUE

L'OMS investit près de 58 millions
FCFA pour lutter contre les épidémies

En vue de contribuer à la lutte contre les épidémies (urgences et maladies tropicales négligées), la représentation nationale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime son investissement à près de 58 millions de FCFA en faveur du Congo.

Dans cette perspective et tenant compte de la poussée de la filariose lymphatique et des helminthiases, cette organisation a offert 13.547 boîtes de comprimés d'Albendazole 400g et des kits sanitaires au ministre

congolais de la santé. « Votre don est la preuve d'une attention soutenue que l'OMS accorde à l'action du gouvernement dans le secteur de la santé. Je voudrais vous rassurer que tout ce qui a été mis à notre disposition, sera utilisé à bon escient et vous aurez l'occasion d'en faire le bilan. Nous espérons que vous allez continuer et que ce don ne constitue pas le dernier geste », a souhaité le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi. Page 16

ÉCONOMIE MONDIALE

Des perspectives
moroses à l'horizon

Alors que se tient du 20 au 27 janvier les travaux du Forum économique mondial à Davos, en Suisse, où les décideurs mondiaux étudient les voies et moyens de relancer l'économie mondiale, les agences des Nations unies ont lancé l'alerte sur les mauvaises perspectives qui guettent le monde. Le Fonds monétaire international a, dans ses nouvelles projections trimestrielles publiées mardi, revu à la baisse la croissance mondiale pour 2016 et 2017. De son côté, l'Organisation internationale du travail a estimé, dans un rapport, que le nombre de chômeurs et de sans-emploi va augmenter sensiblement. Pages 8 et 9

ÉDITORIAL

Qui et
pourquoi ?

Page 2

ÉDITORIAL

Qui et pourquoi ?

Qui diffuse des informations fausses concernant les activités de notre groupe de presse en France ? Et pourquoi ces mêmes informations sont-elles relayées complaisamment par des médias confidentiels dont l'inclination pour le ragot est connue ?

Telles sont les deux questions qui surgissent de la lecture de l'« information » que La Lettre du Continent a diffusée le 13 janvier à propos d'un prétendu redressement fiscal qui frapperait la Librairie-Galerie Congo de Paris. Bourrée d'erreurs, dont nous demandons bien évidemment la rectification immédiate (1), une telle « information » ne peut avoir été fournie à un tel média sans arrière-pensée. Il faut donc démasquer la, ou les personnes qui se trouvent à l'origine de cette agression, mais aussi réfléchir aux raisons qui l'ont provoquée. Et c'est à cette tâche que nous allons-nous attacher dans les semaines à venir.

Sans anticiper sur les résultats de cette enquête nous pouvons dire, dès à présent et sans risque de nous tromper, que la cible de cette attaque dépasse certainement de très loin le groupe de presse que nous avons constitué au Congo ces vingt dernières années. Certes, celui-ci est devenu incontournable dans la sphère médiatique africaine où son influence s'affermirait d'année en année, mais l'on voit mal qui peut être gêné par le développement de ces activités dans le domaine de la communication et plus généralement de la culture.

De cette réflexion naît, par conséquent et tout naturellement, l'idée qu'au-delà de nous c'est le Congo lui-même qui est visé. Le Congo qui vient de franchir une nouvelle étape dans sa marche vers la démocratie, qui s'apprête à mettre en place ses nouvelles institutions, qui s'impose comme l'un des pays plus stables sinon même le plus stable de l'Afrique centrale, qui se prépare à jouer un rôle clé dans le processus d'intégration régionale d'où surgira l'une des communautés les plus dynamiques du continent. S'inscrivant dans la longue liste des actions entreprises en France pour déconsidérer notre pays et ceux qui le défendent becs et ongles la diffamation n'est pas autre chose qu'une arme de guerre.

Il va de soi que l'agression déguisée dont nous sommes l'objet ne changera rien, strictement rien, à la lutte que nous menons depuis des années contre la désinformation dont est l'objet notre pays. Les lecteurs de ce quotidien peuvent donc dormir sur leurs deux oreilles.

Voir en page 3 l'« information » publiée par *La Lettre du Continent* et le Droit de réponse que nous venons d'adresser à ce média.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2016

Une vingtaine d'associations féminines invite Denis Sassou N'Guesso à faire acte de candidature

Tenant compte du climat de sécurité et de paix qui règne au Congo, le collège des associations féminines de développement, réuni en assemblée générale ont demandé au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso de se présenter à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

« Au regard de l'attention particulière accordée aux femmes dans la constitution du 25 octobre 2015, et des enjeux socio-économiques sur la pérennisation de la paix,

toinette Sassou N'Guesso. Comme toutes les autres forces sociales et politiques, les associations féminines de développement ont accompagné leur appel d'une contribution



Les femmes s'entretenant avec l'épouse du chef de l'Etat. /Crédit photo Adiac

la sécurité et l'unité nationale dans notre pays, le collège des associations féminines de développement demande solennellement au président, Denis Sassou N'Guesso de faire acte de candidature à la magistrature suprême du 20 mars 2016 », ont déclaré les femmes à l'issue d'une rencontre le 19 janvier avec l'épouse du chef de l'Etat, An-

financière dont le montant n'a pas été révélé. De son côté, la première dame du Congo leur a fait part de son expérience à travers des conseils. Elle a ainsi demandé à ces associations de travailler d'une manière méthodique, « dans l'unité, la solidarité, la discipline et la paix » pour arriver aux résultats attendus.

« Nous apprécions cette

grande capacité qu'a la première dame de mobiliser, et de communiquer. Nous voulons profiter de cette force pour que nous aussi, nous soyons des relais à tous les niveaux pour que la campagne présidentielle et l'élection elle-même se déroulent dans la quiétude », a indiqué Suzanne Somboko de l'association femme de la Cuvette Vision et développement durable. « Au sortir de cette rencontre, nous devons nous assurer que les membres de nos associations, de nos familles, ont été enrôlés sur les listes électorales ; que nos enfants qui ont déjà atteint l'âge de 18 ans puissent avoir des cartes d'identité pour pouvoir voter », a-t-elle ajouté.

Pour sa part, la directrice du cabinet de l'épouse du chef de l'Etat, Blandine Malila, en sa qualité de coordinatrice de la campagne de la première dame a appelé les jeunes congolais âgés de 18 ans au moins à se faire enrôler massivement sur la liste électorale. Pour elle, cette démarche constitue une manière parfaite pour les jeunes de contribuer à la paix et à l'unité.

Yvette Reine Nzaba

Des primaires annoncées au PAR pour le 28 janvier

Dans un communiqué de presse datant du 18 janvier, le bureau exécutif du Parti pour l'action de la République Mâ (PAR), que dirige Anguio N'Ganguia Engambé, organise le 28 janvier, au siège du parti, situé dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, Talangai, des élections primaires en vue de choisir le candidat qui représentera ce parti à l'élection présidentielle du 20 mars

prochain. Le dépôt des candidatures aura lieu du 20 au 22 janvier et la campagne pour les primaires se déroulera du 23 au 25 du même mois. Le communiqué de presse indique que ces primaires seront organisées par un organisme indépendant. Ainsi, il est demandé aux membres du parti désireux de concourir à cette échéance électorale de bien vouloir annoncer

leurs candidatures. Soulignons que c'est pour la première fois au Congo qu'un parti politique organise des primaires pour le choix d'un candidat à l'élection présidentielle.

Le président du PAR, Anguio N'Ganguia Engambé est un ancien candidat à l'élection présidentielle du 12 juillet 2009, rappelle-t-on.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana

(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou

(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath

(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

DISTRICT DE BOKO-SONGHO

Le Club des amis du député Eugène Mbanzoulou soutient la candidature de Denis Sassou N'Guesso

Le Club des Amis d'Eugène Mbanzoulou (Caemb), s'est dit prêt à soutenir la candidature de Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du 20 mars prochain. Cette décision a été prise au cours d'une assemblée générale tenue récemment à Brazzaville.

« Pour le moment, en tant qu'amis d'Eugène Mbanzoulou, nous devons créer une nouvelle dynamique autour d'un homme, accepté par toutes les populations de notre district afin de relancer le débat du développement de Boko-Songho. L'adoption d'une telle démarche exige, chers frères et sœurs, qu'une emphase suffisante soit mise sur la participation effective de tous. Nous devons chacun, en ce qui le concerne être des vases d'honneur au service du district », a précisé le député Eugène Mbanzoulou.

Liant la parole à l'acte, les ressortissants de Boko-Songho ont organisé une quête pour soutenir cette candidature. Le montant collecté n'a pas été révélé.

Par ailleurs, le Caemb se veut un cadre d'échanges permanents en vue de soutenir les initiatives socio-économiques déjà amorcées par le député, dans le cadre du développement de ce district, l'un des plus vieux du département de la Bouenza.

Selon ses derniers, le député Eugène Mbanzoulou est resté proche et très attentif aux doléances de ses mandants. Il sillonne régulièrement les villages du district, posant des actes de générosité.

A son actif, l'encadrement des jeunes, la construction sur fonds propres des ouvrages publics au bénéfice des populations, ont noté les membres du Caemb, se félicitant de la réhabilitation des écoles et autres infrastructures publiques ainsi que l'installation dans tous les 106 villages de sa circonscription des postes téléviseurs publics avec abonnements Canal.

Firmin Oyé

VIE DES PARTIS

Gaspard Kaya Magane : « Les textes fondamentaux de l'Upads admettent l'existence des courants »

Le sénateur et porte-parole du courant des upadesiens fidèles conservateurs des idéaux démocratiques et progressistes de Pascal Lissouba, Gaspard Kaya Magane a expliqué, le 20 janvier à Brazzaville, à la presse que l'article 12 des statuts du parti de 1995 admet l'existence des courants de pensée au sein de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads).

Les Dépêches de Brazzaville : Pourquoi vous vous référez aux statuts de 1995 alors que le congrès de juin 2013 avait adopté de nouveaux statuts ?

G.K.M : Je me réfère à ces statuts pour la simple raison qu'ils sont conformes aux idéaux de Pascal Lissouba ; tandis que, dans les statuts de 2013, beaucoup de principes et valeurs défendus par le président fondateur ont été fondamentalement changés par les réformateurs. C'est le cas de la doctrine du parti qui est passée de la social-démocratie au socialisme démocratique. Il en est de même du principe d'accession pacifique au pouvoir uniquement par la voie des urnes qui a été remplacé par la logique de la violence par le courant des réformateurs.

L.D.B : Quels sont les idéaux démocratiques et progressistes de Lissouba que défendent les membres de votre courant ?

G.K.M : Les membres de notre courant partagent les idéaux de



Le sénateur Gaspard Kaya Magane

Pascal Lissouba ci-après: la social-démocratie ; la vision dynamique du développement de notre pays par la transformation des ressources naturelles grâce à la science et à la technologie ; la conception progressiste de la démocratie du professeur Pascal Lissouba dite démocratie consensuelle et participative, ainsi que la démocratie et la justice.

L.D.B : Aujourd'hui nous constatons que les deux courants siègent séparément. Peut-on penser à une prochaine réconciliation ?

G.K.M : Je me permets de vous rappeler que l'Upads a déjà connu une situation similaire de division en deux courants : le fond jaune et le fond blanc qui siégeaient séparé-

ment. Le problème de fond ne se situe pas au niveau du siège ; mais il s'agit de la défense des idéaux du président fondateur du parti. Voilà pourquoi, une fois de plus, nous lançons un vibrant appel à l'unité de tous les upadesiens afin de repartir en rangs serrés à la conquête du pouvoir.

L.D.B : Pourquoi avez-vous créé le courant des fidèles conservateurs des idéaux démocratiques et progressistes de Pascal Lissouba ?

G.K.M : Le courant des upadesiens fidèles conservateurs des idéaux démocratiques et progressistes de Pascal Lissouba est né depuis le mois d'août 2014, suite à l'adoption par la frange

des réformateurs de la stratégie de la violence pour accéder à la présidence de la République. A l'évidence, la violence est contraire aux idéaux démocratiques de Pascal Lissouba tel que le prescrit l'article 5 alinéa b des statuts de décembre 1995 qui stipule que : « l'Upads est un parti panafricain ayant pour objet d'organiser, par la voie démocratique, sous-tendue par la lutte des idées, la prise de conscience des peuples et la conquête pacifique du pouvoir uniquement par les urnes ». Il est à noter que l'adverbe uniquement a été supprimé par les réformateurs des idéaux de Pascal Lissouba. Cette divergence majeure de point de vue est à l'origine de la naissance de notre courant.

Propos recueillis par Roger Ngombé

Droit de réponse à La Lettre du Continent

Ce média français à diffusion très restreinte a cru bon de publier dans son numéro paru le 13 janvier une « information » ainsi rédigée :

« Vedette du prochain Salon du livre de Paris, la Librairie galerie Congo est menacée par un redressement fiscal. Seul pays africain invité vedette du prochain Salon du livre de Paris organisé du 17 au 20 mars, le Congo-B sera représenté, pour l'occasion, par la Librairie galerie Congo. En France, cette société fondée en 2008 par Jean-Paul Pigasse, le communicant en chef de Denis Sassou Nguesso, par ailleurs patron des Dépêches de Brazzaville, est chargée de publier les auteurs africains mais aussi d'organiser des expositions. Toutefois, elle vit également sous la menace d'un redressement fiscal. Dans une note adressée le 4 décembre à son DG Sylvain Mpili, l'adminis-

tration fiscale française s'étonne notamment de l'absence d'état financier déposé au greffe du tribunal de commerce de Paris entre 2010 et 2014. Et la TVA n'aurait pas été réglée au cours de cette période. Le dossier est suivi par Thomas Pigasse, avocat au barreau de Paris et fils du communicant. Contacté, ce dernier n'a pas souhaité répondre aux questions de La Lettre du Continent. »

Ce texte étant truffé d'erreurs manifestement volontaires je viens d'adresser à son éditeur parisien le Droit de réponse suivant :

« La Lettre du Continent ayant, comme à son habitude, diffusé dans son numéro daté du 13 janvier 2016 des informations fausses concernant mes activités professionnelles je vous demande de publier dans les plus brefs délais les rectifications suivantes :

1) Je ne suis pas « communicant en chef de Denis Sassou N'Guesso » mais journaliste et éditeur de journaux (Agence d'information d'Afrique Centrale, Les Dépêches de Brazzaville).

2) Les comptes des exercices 2010 à 2014 de la Librairie Galerie Congo que j'ai fondée à Paris ont été remis en temps voulu à l'administration fiscale comme l'exige la loi.

3) Ce n'est pas l'administration fiscale qui a fait état d'une absence de dépôt des états financiers mais le Greffier du Tribunal de Commerce de Paris en charge du Registre du Commerce et des Sociétés. Cette tâche incombait au précédent comptable de la Librairie Galerie Congo qui ne s'en est pas acquitté. Le Directeur de l'entreprise peut le faire à tout moment, les comptes sociaux ayant été fournis à l'administration fiscale dans les

délais prescrits.

4) La Taxe sur la Valeur Ajoutée a été réglée tout au long de ces années 2010 à 2014 comme l'exige également la loi.

5) Pour ce qui concerne le « redressement fiscal » que vous évoquez, il s'agit d'une simple « proposition de rectification » concernant la CVAE, fondée sur un chiffre d'affaires annoncé pour l'année 2012 qui est totalement irréaliste. Le Directeur de l'entreprise peut sans difficulté démontrer au service des impôts, documents comptables à l'appui, que cette proposition de rectification est injustifiée. »

Faute d'obtenir la publication de cette mise au point, j'agirai par voie judiciaire afin de l'obtenir dans les meilleurs délais. »

Jean-Paul Pigasse

CONGO-ONU

Un organisme congolais fait le bilan de la coopération

La Société congolaise pour le droit international (SCDI), que préside le professeur Delphine Emmanuel Adouki, a fait, le 19 janvier à Brazzaville, le bilan de la coopération Congo-ONU et dégagé les perspectives de cette relation.

L'initiative de cette organisation a coïncidé avec la célébration du 70e anniversaire des Nations unies. La première journée d'étude de la Société congolaise pour le droit international (SCDI) est marquée par des exposés thématiques, des colloques et des journées scientifiques organisées à la faculté de droit.

Trois thèmes développés à cette occasion ont porté sur le maintien de la paix et de la sécurité internationale ; le développement économique et social et, enfin, les droits de l'homme et le règlement pacifique des différends internationaux.

Dès l'entame de ces propos le professeur Delphine Emmanuel Adouki a situé le contexte historique des relations Congo-ONU en indiquant : « La République du Congo est devenue membre de l'ONU suite à l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies de la résolution 1486 du 20 septembre 1960. Il convient de mentionner que l'admission du Congo en même temps que celle des quatorze autres Etats intervient grâce à l'initiative conjointe de la France et de la Tunisie. En 55 ans

l'ONU a réalisé de nombreuses activités au Congo dans de nombreux domaines ».

Par la suite, les différents intervenants à cette cérémonie ont défini de nombreux concepts de coopération internationale dont le protocole de Brazzaville, le conflit armé international et bien d'autres. Ils ont souligné l'importance de la relation historique liant la République du Congo à l'ONU et évoqué les modes de règlement de conflits par l'ONU. D'ailleurs, en 1986 et en 2006, le Congo a été désigné au conseil de sécurité de l'ONU.

« En effet au moyen d'une coopération multiforme, l'ONU a soutenu les efforts de la République du Congo durant les périodes les plus sombres de notre histoire. En retour le Congo s'est fait un point d'honneur en contribuant activement à l'exécution des missions de l'organisation internationale », a fait remarquer le professeur Paul Louzolo-Kimbembé, recteur de l'Université Marien Nguabi.

Ces orateurs ont également signalé avec faste la participation du Congo aux opérations de maintien de la paix, l'œuvre des sociétés militaires, la médiation du Congo dans la crise en République Centrafricaine ainsi que sa participation aux opérations de maintien de la paix au Darfour, en Angola, en Namibie et en Afrique du Sud.

Sur les plans économique, social et



Les participants à la première journée d'étude de la Société Congolaise pour le Droit International (Scdi)

culturel, la relation Congo-ONU est marquée par sa coopération avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la promotion du statut de la femme, la surveillance des traités aux droits de l'homme, l'apport des Nations unies dans la construction du droit pénal congolais et la réception du droit onusien dans l'ordre juridique congolais.

La première journée d'étude de la Société congolaise pour le droit international (SCDI) a permis aux participants de découvrir le mode de

règlement pacifique des différends par l'institution internationale. Avec plus d'attention, l'exposé et les discussions ont porté sur l'affaire de certaines procédures pénales engagées en France, le contentieux de la République du Congo devant le Centre pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre Etats et ressortissants d'autres Etats et la réforme de l'ONU.

C'est ainsi qu'Anthony Ohe-meng-Boamah, coordonnateur-résident du système des Nations unies et représentant-résident

du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui a lu pour sa part le message du secrétaire général a rappelé : « Les problèmes d'aujourd'hui se jouent des frontières et appellent des solutions complexes qui ne peuvent être trouvées que par la négociation et le compromis. Ce n'est qu'en conjuguant nos efforts que nous pouvons vaincre les menaces communes et saisir les chances qui naissent de l'action collective ».

Fortuné Ibara

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI au VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PENTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUES










L'art dans sa Généralité
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Gesso
immeuble les manguiers (M'pila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

VCEUX DE NOUVEL AN

Anatole Collinet Makosso dévoile les priorités de son ministère

Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique a récemment édifié les cadres et agents évoluant sous sa tutelle, sur ce que sera 2016

C'est au cours d'une cérémonie solennelle d'échanges de vœux, organisée à l'Inspection générale de l'enseignement primaire et secondaire qu'Anatole Collinet Makosso a décliné sa feuille de route, articulée autour de trois axes principaux. En effet, la première priorité concerne les évaluations annuelles notamment, l'organisation des examens d'Etat. « Pour ce faire, nous avons tous l'obligation de travailler à une meilleure organisation de ces examens et à l'amélioration de leurs résultats. Je sais compter sur la vigilance, le sérieux et la rigueur de tous pour que cette année, nous n'ayons ni à désoler les familles, ni à nous rejeter les responsabilités », a-t-il instruit.

Revaloriser la profession d'enseignant

Toujours dans le même volet, le ministre en charge des questions d'enseignement a souligné la nécessité de lutter contre l'échec et le décrochage scolaires. C'est ainsi qu'il a engagé la responsabilité des membres des équipes de maîtrise qui devront être, d'après lui, de plus en plus proches des élèves, de façon à ne pas créer des fossés,

mais plutôt à les accompagner à la réussite. « Votre capacité réelle



Le directeur du cabinet du ministre de l'Enseignement remettant un présent à Anatole Collinet Makosso; crédit photo Adiac

à booster les résultats de votre établissement, notamment aux examens d'Etat est attendue. », a poursuivi Anatole Collinet Makosso.

Il a, par ailleurs, annoncé que les meilleures équipes de maîtrise des différents établissements scolaires et les meilleurs enseignants qui auront donné des résultats satisfaisants ainsi que ceux qui auront fait montre d'une conduite exemplaire, seront récompensés. Ce sera à l'occasion d'une cérémonie

solennelle à Brazzaville ou ailleurs dans le pays. « Nos enseignants ont besoin d'un minimum de reconnaissance de la part d'une Nation qui a laissé choir le sens du mérite et de l'effort et où le nouveau riche vante ses biens, narguant même le personnel

« Pour 2016, la colonie de vacances de Madingou, la dernière de la série qui accompagne la municipalisation tournante de nos départements, doit revêtir le plus grand éclat possible. Madingou 2016 sera un haut moment de joie, de partage, de fraternité

Président du Comité technique spécialisé jeunesse, culture et sports (CTS-JCS) de l'Union africaine, Anatole Collinet Makosso a rappelé aux cadres et agents évoluant sous sa tutelle, la fin cette année de son mandat. Il a enfin rappelé que 2016, était l'année de la

enseignant, oubliant ce que l'instituteur qu'il méprise lui aura donné comme richesse dans sa vie », a-t-il critiqué.

Faire de la 4e édition de la colonie de vacances, une réussite

Le ministère en charge des questions de jeunesse et d'éducation civique a retenu l'organisation de la colonie de vacances comme sa deuxième priorité en 2016. En effet, il s'agit pour Anatole Collinet Makosso d'un moment très attendu des enfants de l'ensemble du pays mais aussi de toute la Nation congolaise.

et de renforcement des liens entre tous les enfants de notre pays », a-t-il insisté, appelant ses collaborateurs à prendre la pleine mesure de cet événement afin d'assurer la réussite et le succès.

Le troisième axe retenu consiste en la préparation de la rentrée scolaire d'octobre 2016 dont la réussite dépend, a indiqué le ministre, du succès de l'année scolaire en cours. C'est pour cela qu'il a demandé l'implication de l'ensemble des acteurs du système éducatif pour sa réussite.

célébration du 10e anniversaire de la Charte africaine de la jeunesse. « Voilà déclinés, quelques axes de travail autour desquels les cadres et agents du ministère seront jugés en 2016. Pour ce faire, nous avons tous, chacun à notre poste de responsabilité, besoin de faire preuve de plus d'ardeur au travail, de plus d'efficacité, de motivation pour qu'ensemble, nous réussissions le pari de l'émergence de notre pays », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO-ALGÉRIE

Relance de la coopération des agences de presse

Le ministre de la Communication, des Relations avec le Parlement et Porte-Parole du Gouvernement, Thierry Mougalla, s'est entretenu, le 20 janvier à Brazzaville, avec l'ambassadeur d'Algérie au Congo, Abdelouaheb Osman, pour renforcer la collaboration des agences de presse des deux pays.

Les deux personnalités ont fait le point de la coopération, entre leurs Etats respectifs, dans le domaine de la communication en général et de la presse écrite en particulier.

« Nous avons évoqué la possibilité de relancer un projet de



L'entretien entre le ministre, Thierry Mougalla et l'ambassadeur Abdelouaheb Osman a duré plusieurs dizaines de minutes (adiac)

collaboration entre l'Agence congolaise d'information et l'Agence de presse Algérienne.

Nous souhaitons qu'à la faveur de la tenue prochaine de la commission mixte de

coopération qui se tiendra ici à Brazzaville, soit présenté ce projet de coopération », a indi-

qué Abdelouaheb Osman. Le diplomate algérien a œuvré dans divers domaines de coopération avec les autorités du Congo. Au terme de son mandat, l'ambassadeur pense relancer cette coopération : « Je suis en fin de mission ici au Congo. Donc, je suis venu faire des adieux au ministre de la Communication. Mon successeur aura la charge de suivre la feuille de route tracée avec les autorités de ce pays pour concrétiser des projets dans d'autres domaines de coopération », a-t-il conclu.

Fortuné Ibara



Une expertise à votre portée

Des formations pour boostez votre carrière ! A Brazzaville et à Pointe-Noire, ci-dessous le programme. Contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45 | 06 859 76 20- Email : inscription@iprc-training.org | gky@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Techniques de négociations des marchés publics

3 jours

20-22 janvier 2016

Négociation commerciale : Les 6 étapes gagnantes

3 jours

18-20 Janvier 2016

Les techniques de vente

3 jours

20-22 janvier 2016

Les fondamentaux du risk management bancaire

4 jours

18-21 janvier 2016

Analyse financière : Perfectionnement

3 jours

18-20 Janvier 2016

Le tableau de bord du service achats

3 jours

20-22 janvier 2016

L'essentiel des sûretés et garanties bancaires

3 jours

20-22 janvier 2016

COOPÉRATION SANITAIRE

Une nouvelle vague de médecins cubains déployés au Congo

Le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, a échangé le 19 janvier à Brazzaville, avec les dix-huit membres de la brigade médicale cubaine qui sont arrivés au Congo depuis quelques jours. La cérémonie de réception s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Cuba au Congo, Manuel Serrano Acosta.

Ces médecins spécialistes seront déployés dans les différents hôpitaux du pays en remplacement de la première vague qui est arrivée au terme de sa mission de deux ans. Parmi eux, on trouve des radiologues, généralistes, pédiatres et anesthésistes. Ils sont venus exercer au Congo dans le cadre de l'application des accords de coopération sanitaire, signés le 20 juin 2013, entre le ministère de la Santé et de la population du Congo et le ministère de la Santé publique de Cuba. Des dix-huit, quatre sont venus préparer le terrain aux 192 travailleurs de santé cubains qui serviront à l'hôpital spécialisé d'Oyo, dans la Cuvette dont l'inauguration est envisagée pour le mois de mars 2016.

Rappelons que, selon des accords signés entre les deux parties, Cuba va déployer 2 688 personnels de santé qui travailleront dans les hôpitaux généraux en construction dans les douze chefs-lieux de département jusqu'au retour de plus de 2000 étudiants congolais qui suivent actuellement leur formation en médecine dans ce pays ami.

Parfait Wilfried Douniama



François Ibovi et Manuel Serrano Acosta posant avec les 18 médecins cubains; crédit photo Manga

CHINE /AFRIQUE

Les efforts anti-corruption de la Chine sont une inspiration pour le continent

La position inflexible de la Chine pour débusquer les responsables corrompus est une inspiration pour l'Afrique où ce fléau appauvrit des millions de personnes, estime un haut responsable ougandais.

L'initiative du président chinois Xi Jinping de traquer sans répit les responsables corrompus est justement l'attitude que les militants appellent de leurs vœux en Afrique, et les dirigeants africains pourraient suivre cet exemple. « Les mesures que la Chine a adoptées sont celles qui sont nécessaires pour lutter contre la corruption ailleurs dans le monde », a déclaré Simon Lokodo, ministre ougandais en charge de la lutte contre la corruption dans ce pays d'Afrique de l'Est, lors d'une récente interview accordée à Xinhua.

Le ministre a déclaré que l'initiative de la Chine lui inspirait une détermination nouvelle pour combattre la corruption en Ouganda, où on dit que ce fléau sévit. « Nous saluons vivement l'action de la Chine. Nous suivrons leur exemple en prenant les mêmes mesures pour enrayer et juguler la corruption », a déclaré Lokodo.

Au fil des années, l'Ouganda a mis en place le cadre juridique nécessaire et formé les institutions pour combattre ce fléau.

Ces efforts ont commencé à payer et des hauts responsables publics, y compris des ministres, ont dû répondre devant la justice dans des affaires de corruption. Certains responsables ont même été incarcérés. « Il ne devrait y avoir aucune place pour l'impunité en cas de mauvaise gestion de fonds publics liée à la corruption. Les personnes reconnues coupables de corruption ou impliquées dans des pots de vin devront subir la sanction », a déclaré le ministre ougandais.

L'Ouganda a été loué pour avoir mis en place le cadre juridique et institutionnel approprié, pourtant la corruption reste un défi important pour ce pays d'Afrique de l'Est.

Les agences de donateurs ont parfois suspendu leurs aides au développement en Ouganda en réponse à des informations signalant des détournements de fonds publics ou des cas de corruption.

La lutte contre la corruption en Ouganda reste une tâche imposante en Ouganda comme dans les autres pays d'Afrique, cependant les efforts pour l'enrayer ne doivent pas se relâcher, a fait valoir M. Lokodo.

« Nous autres pays africains devons imiter la Chine et prendre des mesures courageuses pour lutter contre la corruption. L'Afrique a été accusée de négligence ou d'indulgence à l'égard des individus corrompus », a-t-il dit.

En 2015, plus de 40 responsables de l'administration centrale ont été expulsés du Parti communiste chinois pour avoir enfreint le code de conduite du parti. Plus de 90.000 responsables dans tout le pays ont été punis pour corruption ou pour infraction à la règle d'austérité du parti, rappelle-t-on.

ZONE CEMAC

La BEAC dispose 400 milliards FCFA pour le financement des projets de développement

Les dirigeants de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) et de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) ont signé le 19 janvier dernier à Yaoundé une convention d'un montant total d'environ 400 milliards de francs CFA pour le financement des projets de développement dans leur région.

Octroyés pour aider à améliorer l'environnement économique régional marqué par une croissance faible de 2,4% du PIB en 2015 selon les estimations officielles, ces fonds visent trois objectifs, dont le premier est le renforcement des fonds propres de la BDEAC

monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

En troisième lieu, la BEAC apporte son aide pour permettre le relèvement de son plafond de refinancement des crédits octroyés par la BDEAC à sa clientèle de 50 à 150 milliards de francs CFA,

de ressources suffisantes pour remplir efficacement son rôle, a-t-il souligné dans son allocution, la BEAC a augmenté sa participation dans le capital de la BDEAC de 6% à 33%. Elle a dès 2010 porté son plafond de financement de 10 à 50 milliards ».

« En plus, la BEAC a contribué à l'augmentation du capital de la BDEAC qui est passé de 400 à 1200 milliards de francs CFA », a ajouté Abaga Nchma.

La BDEAC promet d'affecter les capitaux mis à sa disposition aux « projets et programmes qui répondent aux priorités définies par les Etats bénéficiaires et ayant un effet d'entraînement important, pour ce qui concerne le secteur public », a annoncé Abbas Mahamat Tolli, son président.

« Les financements de la BDEAC imputés, partiellement ou totalement, sur les ressources de la BEAC, concerneront particulièrement les infrastructures de base : transport, ports, aéroports, énergie, télécommunications, notamment celles ayant un caractère intégrateur marqué », a-t-il précisé.

Dans la liste des bénéficiaires, le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine (RCA) et le Tchad se partageront une enveloppe totale de 123 milliards de francs CFA pour des projets d'aménagement routier, portuaire, aéroportuaire et urbain, d'après une décision du Conseil d'administration de la BDEAC le 23 décembre à Douala, la métropole économique camerounaise.

Xinhua

« Les financements de la BDEAC imputés, partiellement ou totalement, sur les ressources de la BEAC, concerneront particulièrement les infrastructures de base : transport, ports, aéroports, énergie, télécommunications, notamment celles ayant un caractère intégrateur marqué »

à travers la dotation d'un compte courant d'associés de 240 milliards de francs CFA décaissables à trois ans.

Les décaissements de ces ressources se chiffrent à 80 milliards de francs par an, selon Lucas Abaga Nchama, gouverneur de la BEAC.

Le deuxième objectif est la libération par anticipation de la part de cette institution du capital appelé de 13 milliards de francs CFA auprès de la banque de développement commune des six pays membres (Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad) de la Communauté économique et

pour des projets d'investissement tant privés que publics axés notamment sur le développement et l'intégration régionale.

Par l'octroi de ces fonds, la banque centrale régionale, qui se targue de réaliser des bénéfices et de renforcer ses fonds propres après avoir rétabli ses équilibres financiers depuis 2010, confirme sa volonté d'aider sa collègue dédiée au développement à « rétablir durablement (son) assise financière » et à lui permettre d'accéder au marché des capitaux, a expliqué son dirigeant.

« Pour permettre à l'institution qui a été créée dans la sous-région pour financer le développement de disposer

REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL NO.: 009/MEFDD-CAB/PFDE/AON/F/2016

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet « Forêt et Diversification Economique (PFDE) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture et installation des équipements câblage réseaux cuivre (LAN) et fibre optique des bureaux du siège du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable.

2. L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer des équipements câblage réseaux cuivre (LAN) et fibre optique des bureaux du siège du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA » édition 2011, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre versement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera : versement en espèces

contre reçu auprès du Projet « Forêt et Diversification Economique ». Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

5. Les offres toutes taxes comprises devront être soumises à l'adresse du PFDE ci-dessous au plus tard le 23 Février 2016 à 14 heures, heure locale de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse du PFDE mentionnée ci-dessous le 23 Février 2016 à 14 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de 2,5 millions Francs CFA.

6. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
 Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE)
 Quartier OCH, case J-142/V Mougali III-SOPROGI, Brazzaville
 République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 20 janvier 2016

Le Coordonnateur du PFDE

Jacques OSSISSOU

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,
 DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité - Travail - Progrès

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
 ET DES DOMAINES

N° 00 4 0 /MEFBPP/DGID/DRC

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la vulgarisation des dispositions fiscales contenues dans la loi n° 33 – 2015 du 31 décembre 2015 portant loi de finances pour l'année 2016, le Directeur Général des Impôts et des Domaines convie le représentant du maire de la ville de Brazzaville, les dirigeants des entreprises, les responsables des organisations professionnelles et patronales ainsi que leurs membres, les contribuables et toutes les personnes intéressées aux questions fiscales, à prendre part à la séance de présentation desdites dispositions qui aura lieu à Brazzaville, le vendredi 22 janvier 2016 à 11 heures précises à l'auditorium du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

En raison de l'importance des dispositions fiscales qui y sont commentées, la présence de tous est vivement souhaitée.

Fait à Brazzaville, le 18 JAN 2016

Le Directeur Général,



Antoine NGAKOSSO.-

REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT
 DURABLE
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)

AVIS DE REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES

1. L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) informe les candidats soumissionnaires à l'appel d'offres national n°007/MEFDD-CAB/PFDE/AON/F/2015 portant sur la fourniture des équipements mobiliers de bureaux aux directions départementales de l'économie forestière et aux brigades forestières que l'ouverture des offres initialement prévue le 18 Janvier 2016 est reportée au 02 Février 2016 à 14 heures 30 minutes.

2. La séance d'ouverture se déroulera au siège du Projet sis à l'adresse ci-dessus:

Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE)
 Quartier OCH, case J-142/V Mougali III-SOPROGI, Brazzaville
 République du Congo.

Fait à Brazzaville le 18 Janvier 2016

Le Coordonnateur du PFDE

Jacques OSSISSOU

CHÔMAGE

L'OIT projette une augmentation dans le monde en 2016 et 2017

En raison de la chute brutale du prix du baril de pétrole marqué par un net ralentissement dans les économies émergentes, les taux de chômage et l'emploi vulnérable vont s'accroître, averti mardi l'Organisation internationale du travail (OIT) dans un récent rapport.

« Le net ralentissement observé dans les économies émergentes, conjugué à la chute brutale des prix des matières premières, a un effet considérable sur le monde du travail », a expliqué lors de la présentation du rapport le directeur général de l'OIT, Guy Ryder. En 2015, le chiffre global du chômage se situait à 197,1 millions et la prévision pour 2016, selon l'OIT, fait état d'une augmen-

tation d'environ 2,3 millions pour atteindre 199,4 millions. Dans ce sens, il est probable qu'1,1 million de sans-emploi viendront s'ajouter en 2017. Les perspectives d'emploi se sont maintenant dégradées dans les économies émergentes et en développement, notamment dans les pays producteurs de pétrole. Les auteurs du rapport ont aussi établi le fait que la qualité de l'emploi restait un

énorme défi. S'il y a bien eu une baisse des taux de pauvreté, le rythme auquel recule le nombre de travailleurs pauvres dans les économies en développement s'est ralenti et l'emploi vulnérable représente encore plus de 46% de l'emploi total à l'échelle mondiale, affectant près d'un milliard et demi de personnes. « La pénurie d'emplois décents pousse les gens à se tourner vers l'emploi infor-

mel qui se caractérise habituellement par une faible productivité, une maigre rémunération et aucune protection sociale », a dit Guy Ryder. Beaucoup d'hommes et de femmes qui travaillent, estiment-ils, sont contraints d'accepter des emplois peu rémunérés, dans les économies émergentes comme dans les économies en développement et aussi, de plus en plus, dans les pays développés.

Pour le directeur du département de la recherche de l'OIT, Raymond Torres, il appartient

aux responsables politiques de prendre leur responsabilité, en renforçant les politiques d'emploi et s'attaquer aux inégalités excessives. Par ailleurs, « l'environnement économique instable, associé à des flux de capitaux volatiles, des marchés financiers toujours dysfonctionnels et une demande mondiale insuffisante, continue d'affecter les entreprises et d'avoir un effet dissuasif sur l'investissement et la création d'emplois », a rappelé Raymond Torres.

Fiacre Kombo

ITALIE

Matteo Renzi en Afrique de l'ouest en février

Le Premier ministre italien se rendra en visite officielle au Nigéria, au Ghana et au Sénégal le mois prochain : troisième tournée africaine en deux ans.

La visite avait été annoncée longtemps à l'avance, mais elle confirme un volontarisme africain sans pareil en Italie de la part de son Premier ministre. Pour la troisième fois en un peu plus de deux ans à la primature, Matteo Renzi fait de nouveau le choix de l'Afrique comme partenaire privilégié. Ni les vicissitudes du terrorisme mondial, ni le ralentissement des affaires du fait notamment de la baisse des revenus pétroliers n'y ont rien fait. Après l'Afrique centrale (Mozambique, Congo-Brazza et Angola en juillet 2014); l'Afrique de l'Est (Kenya et Ethiopie en juillet 2015), le premier ministre aborde maintenant l'Afrique de l'Ouest.

Le premier février prochain en effet, il se rendra au Nigéria, au Ghana et au Sénégal. Annonçant cette autre tournée africaine de son Premier ministre, M. Carlo Calenda, vice-ministre italien du développement économique, qui avait joué les précurseurs en décembre dernier, n'avait pas fait mystère de la volonté de Rome de « primer » les économies dynamiques en Afrique, avec un accent particulier sur l'énergie. « Les points essentiels sur lesquels se focalisera l'action économique-commerciale italienne (pour les prochaines années) seront les secteurs de l'énergie dans les domaines aussi bien de la production que de la distribution du pétrole et du gaz, et dans les voies ferrées ».

Au cours de sa deuxième tournée africaine M. Renzi avait lui-même été très explicite. « L'Afrique est la plus grande opportunité qui se présente à l'Italie, malheureusement nous sommes victimes de décennies d'incuries et d'une approche parfois idéologique du continent africain. Au contraire, je reste persuadé que, dans les vingt prochaines années, l'Afrique sera à l'origine de bon nombre de phénomènes économiques ». En Italie où le Premier ministre fait l'unanimité sur son volontarisme politique, M. Renzi qui est aussi le chef de son parti de gauche (Parti démocratique) n'hésite pas à dire que l'Italie revient sur la scène internationale d'où elle avait été éjectée par les choix hasardeux de ses prédécesseurs, de gauche comme de droite.

Lucien Mpama

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

À Davos, des décideurs tentent d'éviter une crise économique majeure

La chute brutale du prix du pétrole, le ralentissement de la croissance mondiale et la susceptibilité d'« une quatrième révolution industrielle », sont sur toutes les lèvres. A Davos, en Suisse, 40 chefs d'Etat et de gouvernement et quelque 2500 participants, dont 1500 patrons d'entreprises, vont essayer durant une semaine de booster l'économie mondiale.

L'état actuel de l'économie mondiale est inquiétant. Alors que s'ouvre mercredi à Davos, le Forum économique mondial, à peine 27% des chefs d'entreprise considèrent que la croissance économique mondiale va s'accélérer en 2016, contre 37% l'an dernier à la même époque. La « quatrième révolution industrielle » avec en toile de fond la crise économique et l'évolution de la société, la montée des inégalités dans le monde et la méfiance générale envers les gouvernants, seront au cœur des débats lors de cette grand-messe qui devra durer plus d'une semaine. Des personnalités culturelles comme Bono, Kevin Spacey, Leonardo Di Caprio ou Melinda Gates, seront également de la partie.

Présent à Davos, l'économiste de renommée mondiale, Nouriel Roubini a fait part de son inquiétude. « On vient ici pour discuter des solutions à long terme (...) Mais comme en 2008, on va être rattrapés par les problèmes de court terme. Les gens se posent la même question : sommes-nous au bord d'une récession

mondiale ? », rapporte Le monde. Presque toutes les économies africaines, dépendant de la manne pétrolière, traversent une situation morose. Non loin du continent, l'Europe est confrontée, elle aussi, au double défi du terrorisme et d'une crise migratoire sans précédent depuis la seconde guerre mondiale. Les économies émergentes, -l'Afrique du sud, le Brésil, la Chine, l'Inde, la Russie-, sont en récession.

Face à cette situation planétaire, des dirigeants pourtant actifs sur d'autres dossiers, ont préféré ne pas faire le déplacement. Les Etats-Unis, quant à eux, ont envoyé le vice-président, Joe Biden, et le secrétaire d'Etat, John Kerry.

Créé en 1971 par Klaus M. Schwab, alors professeur d'économie en Suisse, le forum économique mondial (World Economic Forum) est une fondation à but non lucratif dont le siège est à Genève. Ce forum est connu pour sa réunion annuelle à Davos, en Suisse, qui réunit des dirigeants d'entreprise, des responsables politiques du monde entier ainsi que des intellectuels et des journalistes, afin de débattre des problèmes les plus urgents de la planète, y compris dans les domaines de la santé et de l'environnement. Le forum organise également la « Réunion annuelle des nouveaux champions » en Chine et plusieurs réunions régionales qui se tiennent tout au long de l'année.

F.K.



Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurances Incendie, Assurances Transport, Assurances Multirisques Habitation, Assurances Glaces Transport, Assurances Responsabilité Civile, Assurances Vieillesse, Assurances Combustion, Assurances Maladie, Assurances Voyage, Assurances Entreprises

Agence KIV Avenue Jean-Pierre Cabon - Tél : +243 20 22 12 88 / 11 204 14 88
Agence PIR : 128 Avenue Yavoué Tzipirira - Tél : +243 20 20 14 83 / 14 13 83
[email] : arcongo@arcongo.cd - www.arcongo.cd

COOPÉRATION

Jean-Claude Gakosso à Kinshasa pour consolider les liens entre les deux Congo

Le ministre des Affaires étrangères de la République du Congo a effectué une mission de travail de soixante-douze heures en République démocratique du Congo, pour raffermir la coopération entre Brazzaville et Kinshasa.

Dans le canot rapide qu'il emprunte pour Kinshasa, le 18 janvier, en milieu de matinée, Jean Claude Gakosso est accompagné de l'ambassadeur de la République démocratique du Congo à Brazzaville, Christophe Muzungu. Les formalités au beach Ngobila où les attendait l'ambassadeur de la République du Congo à Kinshasa, Clément Yandoma, se déroulent prestement. Le chef de la diplomatie congolaise est ensuite rejoint à son hôtel par son homologue Raymond Tshibanda. Prise de contact pour quelques minutes et les deux hommes foncent vers les bureaux privés du président Joseph Kabila dans les hauteurs du quartier résidentiel de la Gombe, à quelques encablures du Palais de la Nation, sa résidence officielle.

L'entretien entre le président Joseph Kabila et le ministre Jean-Claude Gakosso prend une quarantaine de minutes hors des caméras et des micros. «No press» nous répètent alors les services du président de RDC, tatillons, mais sereins. Si rien n'a filtré de cet échange, il faut néanmoins retenir qu'entre les deux Congo, deux pays condamnés à vivre ensemble pour des raisons évidentes de proximité et de familiarité, les sujets de discussion

ne manquent pas. Ce que révéleront d'ailleurs les déclarations des deux ministres lors du déjeuner de travail organisé, le 19 janvier, à l'initiative de Raymond Tshibanda.

« Je me sens bien ici à Kinshasa et je ne ménagerai aucun effort pour que les relations entre nos deux pays repartent sur une nouvelle base, qu'il n'y ait pas de nuage. Nos peuples qui ont toujours vécu en symbiose, dans la fraternité, doivent continuer de jouir de ce bonheur exceptionnel parce qu'en réalité, comme chacun sait, nous sommes un seul et même peuple », expliquait Jean-Claude Gakosso ajoutant vouloir pour les deux Congo « les meilleures relations possibles ».

« La République du Congo et la République démocratique du Congo sont le cœur de l'Afrique. Si entre nous, il y a des problèmes, l'ensemble du continent en souffrira. Comportons-nous en complices pour le bien de nos Etats, de nos populations », renchérisait Raymond Tshibanda, pour qui Brazzaville doit savoir qu'elle a, de l'autre côté du fleuve Congo, « un partenaire prêt à travailler pour la consolidation des relations entre les deux peuples et la sous-région ».

Comme cela s'entend, les deux ministres exprimaient la volonté

deux villes semblent se regarder jalousement, presque par amour, peut-être par volonté de créer le dégel. « Dans une famille, il



Jean-Claude Gakosso à son arrivée à Kinshasa

de consolider l'unité entre Brazzaville et Kinshasa. Une consolidation qui passe sans doute aussi par la relance de la coopération bilatérale Congo-Rdc dans l'un de ses compartiments les plus visibles, devenu presque sensible depuis quelques années, à savoir la reprise effective et complète du trafic fluvial entre les deux capitales. Depuis deux ans, le fleuve Congo, naguère grouillant d'embarcations emplies de fret et de passagers dans des grands bacs, est tristement calme, et les

peut y avoir des moments de bonheur, de détresse et d'incompréhension, le plus important est qu'on reste uni et soudé sur l'essentiel », reconnaissait encore le ministre Raymond Tshibanda. Pour rappel, le 4 avril 2014, l'opération de police Mbata Ya Bakolo, lancée à Brazzaville pour tenter de circonscrire le phénomène de l'immigration clandestine, source d'insécurité avec sa cohorte de phénomènes criminogènes fortement décriés avait visé des étrangers dont des ressortissants

de la République démocratique du Congo. La mise en œuvre de cette opération n'avait pas été appréciée de la même manière de part et d'autre du fleuve Congo. Après des moments de frictions qui risquent de compromettre des relations de longue date, les deux parties avaient fini par tirer les enseignements de Mbata Ya Bakolo, des conséquences qu'elle avait pu entraîner, au final de la manière dont la question des flux migratoires entre le Congo et la RDC pouvait être traitée de manière concertée pour le bien des deux peuples.

Pour concrétiser cette reprise, une Convention sur la circulation et l'établissement des personnes et des biens fut signée au terme de pourparlers tenus à Kinshasa, le 3 juin 2014. Ce que confirmaient ensuite les présidents Denis Sassou N'Guesso et Joseph Kabila, le 19 septembre de la même année, dans un communiqué conjoint, lors d'un voyage du chef de l'Etat congolais à Kinshasa. Depuis, les experts des deux pays travaillent à la mise en pratique des dispositions de la Convention. Les échanges que Jean-Claude Gakosso et Raymond Tshibanda ont eus, les 18 et 19 janvier 2016, participent, comme les deux ministres l'ont exprimé de vive voix, de cette volonté commune de remettre à flot les relations entre Brazzaville et Kinshasa.

Gankama N'Siah

CAPITAL

68 personnes détiennent plus de richesses que la moitié de la population mondiale

Le patrimoine cumulé des 1% les plus riches du monde a dépassé en 2015 celui des 99% restants

Ce sont 62 personnes qui détiennent plus de richesses que 3,5 milliards d'humains, selon un nouveau rapport d'Oxfam, qui déplore de fortes inégalités, toujours croissantes, un fossé toujours plus grand entre les plus riches et les plus pauvres.

En 2010, ils étaient 388 personnes à posséder une richesse égale à la moitié la plus pauvre de la population. En 2011 ils n'étaient que 177 personnes à concentrer les richesses de la planète. Le chiffre est tombé à 80 en 2014 et, à 62 personnes en 2015 : la richesse se concentre toujours davantage dans les mains des 1% les plus riches. Une concentration de richesses qui s'accroît au fil des ans.

La lutte contre les inégalités est plus que jamais d'actualité. L'écart entre riches et pauvres ne cesse de grandir, et plus rapidement, selon Oxfam, à la veille de l'ouverture du Forum économique mondial de Davos, a débuté hier.

Pour la directrice générale d'Oxfam International, Winnie Byanyima « nous devons interpeller les gouvernements, entreprises et élites économiques présents à Davos pour qu'ils s'engagent à mettre fin à l'ère des paradis fiscaux qui alimentent les inégalités mondiales et empêchent des centaines de millions de personnes de sortir de la pauvreté ».

Pour faire face à cette croissance des inégalités, Oxfam appelle à la fin de « l'ère des paradis fiscaux », rappelant que 9 entreprises sur 10 figurent « parmi les partenaires stratégiques » du WEF « sont présentes dans au moins un paradis fiscal ».

« L'écart entre la frange la plus riche et le reste de la population s'est creusé de façon spectaculaire au cours des douze derniers mois », constate le rapport.

Noël Ndong

CROISSANCE MONDIALE

Le FMI revoit à la baisse ses prévisions 2016-2017

Le Fonds monétaire international (FMI) explique la réduction de ses prévisions économiques par plusieurs raisons, dont la chute de l'or noir qui débouche sur une situation critique dans les pays émergents et le ralentissement de la croissance chinoise.

« La croissance mondiale pourrait dérailler si les transitions importantes de l'économie mondiale ne sont pas bien gérées », prévient le

émergents, avec la Chine en tête - dont la prévision reste inchangée, 6,3% en 2016 et 6% l'année suivante -, ils seront d'autant plus fragiles et

« La croissance mondiale pourrait dérailler si les transitions importantes de l'économie mondiale ne sont pas bien gérées »

Fonds monétaire international dans ses nouvelles projections trimestrielles rendues publiques mardi. Ces prévisions mondiales sont dorénavant les suivantes : 3,4 % pour cette année et 3,6 pour 2017, soit un abaissement de 0,2 % avec des risques importants dans les deux cas.

En ce qui concerne les pays

leurs croissances seront plus faibles que prévue. Ce qui fera que les marchés de la bourse soient aussi touchés dans ces Etats, tout comme les investissements des entreprises pourraient s'en ressentir.

D'ailleurs des pays comme la Russie et le Brésil seront gagnés par une récession. L'enjeu est donc de taille puisque

les pays émergents pèsent pour plus de 70% dans la croissance mondiale. Si ces pays souffrent d'un ralentissement généralisé, c'est toute l'activité planétaire qui s'en ressent, souligne le FMI.

Malgré cette diminution signalée de la croissance mondiale, l'Afrique subsaharienne reste mieux lotie avec une croissance attendue de 4,0% cette année. Ancien épice de la crise, la zone euro où le risque de déflation est toujours présent et où la crise des migrants pose de sérieux problèmes, voit sa prévision rehaussée de 0,1 point à 1,7%, malgré un petit « fléchissement » des exportations. D'ailleurs la situation en Espagne (2,7%), en Allemagne (1,7%) et, dans une moindre mesure, la France (1,3%) devrait, d'après le FMI, porter l'économie de la région cette année. Quant à la croissance américaine, elle devrait atteindre cette année les 2,1%.

Nestor N'Gampoula

JUSTICE INTERNATIONALE

Démarrage à la CPI de la phase de confirmation des charges contre un des chefs de la LRA

La première audience de confirmation des charges contre Dominic Ongwen, un des principaux chefs de la sanguinaire rébellion de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), s'ouvre jeudi au siège de la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye, aux Pays-Bas.

Au cours de cette phase de confirmation des charges, qui se poursuivra jusqu'au 27 janvier, la procureure de la CPI, Fatou Bensouda et son bureau tenteront de convaincre les juges que leur dossier est assez solide pour mener à un procès. Il s'agira de persuader à juger Dominic Ongwen, un des principaux chefs de la sanguinaire rébellion de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), pour des crimes commis en Ouganda entre 2002 et 2005. L'accusation insistera surtout sur les attaques perpétrées par la LRA contre des camps de réfugiés qui fuyaient la violence de ce groupe armé et, qui s'étaient soldées selon la procureure par plus de 130 personnes tuées, dont des enfants. Lors de ces opérations « des combattants de la LRA ont enlevé des civils, les ont forcés à porter des objets pillés (...) les ont tirés dessus et les ont menacés », a fait savoir l'accusation dans un document. Elle estime, par ailleurs, que durant les attaques, contre le camp Odek en avril 2004, au moins 61 hommes, femmes et enfants ont été tués. « Un individu a été for-

cé à tuer un homme avec une massue et forcé à inspecter des corps en décomposition, dont celui de son père », affirme l'accusation.

Poursuivi par la CPI, Dominic Ongwen, doit répondre de 70 chefs de crimes contre l'humanité et crimes de guerre portant sur la période 2002-2005, dont l'esclavage sexuel, le meurtre et l'enrôlement d'enfants soldats. Et le document de l'accusation souligne qu'avec le chef Joseph Kony et des responsables de la brigade Sinia qu'il dirigeait, Dominic Ongwen jouait un rôle majeur. « Il avait pour but commun d'enlever des filles et des femmes pour en faire des servantes, des épouses forcées à se marier et des esclaves sexuelles », précise la source. Quant aux victimes, ajoute-t-on, elles « n'avaient d'autre choix que de se soumettre aux viols, à l'esclavage, à l'esclavage sexuel ».

Agé d'environ 40 ans, Dominic Ongwen, surnommé la « Fourmi Blanche », était l'un des commandants les plus redoutés de la LRA menée par Joseph Kony, qui, selon les Nations unies, a tué plus

de 100.000 personnes et enlevé plus de 60.000 enfants depuis sa création dans la deuxième partie des années 80. Recherché par la CPI depuis 2005, Dominic Ongwen a été transféré à La Haye après sa reddition en janvier 2015 en Centrafrique auprès des forces spéciales américaines. A l'époque, les Etats-Unis avaient mis sa tête à prix pour 5 millions de dollars (4,5 millions d'euros). Ce rebelle ougandais s'est ensuite livré à la justice pour avoir été tombé en disgrâce aux yeux de Joseph Kony et avoir échappé de peu à la mort.

Notons que la LRA avait été créée dans le but de renverser le président ougandais Yoweri Museveni pour le remplacer par un régime fondé sur les Dix commandements. Depuis lors et au fil de ses exactions, ce mouvement qui a semé la terreur au-delà des frontières de l'Ouganda, notamment au sud du Soudan, dans le nord-est de la République démocratique du Congo et en Centrafrique s'est forgé une forte réputation. Dominic Ongwen serait lui-même victime de la LRA, puisque selon certains groupes de défense des droits de l'homme, il a été enlevé pour devenir enfant soldat alors qu'il rentrait de l'école. A cette époque, il était âgé de 14 ans.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE DAESH

Réunion à Paris des ministres de la Défense des pays occidentaux gros contributeurs militaires

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, et le secrétaire américain à la Défense, Ashton Carter, coprésident à Paris, une réunion à laquelle participent les cinq autres ministres de la Défense des pays occidentaux les plus gros contributeurs militaires dans la lutte contre Daesh en Irak et en Syrie

Il s'agit: du secrétaire d'Etat à la Défense du Royaume-Uni, Michael Fallon; des ministres à la Défense des Pays-Bas, Jeanine Hennis-Plasschaert; d'Australie, Marise Payne; d'Italie, Roberta Pinotti et d'Allemagne, Ursula Von Der Leyen. Les sept ministres vont dresser le bilan des actions de la coalition, en matière de formation, livraison d'armes, bombardements aériens. Et puis ils étudieront les pistes d'intensification de la campagne militaire, parmi lesquelles figurent des actions d'envergure variable menées par des forces spéciales contre des objectifs djihadistes et la formation des troupes locales. Enfin, ils aborderont la question de la reconquête de Mossoul et l'intensification des frappes.

Paris et Washington cherchent à convaincre leurs partenaires de la nécessité d'intensifier leur offensive. « Nous allons voir comment ac-

centuer notre effort en Irak et en Syrie », a déclaré Jean-Yves Le Drian, au sujet de l'intensification des frappes, ne voulant pas « bombarder tous azimuts mais répondre à un impératif militaire qui est celui de la désorganisation du commandement et la privation des ressources économiques de Daesh », explique-t-on au ministère de la Défense, prêt ouvert à une mobilisation de moyens supplémentaires en cas de besoin en moyens humains et matériels, en vue d'accélérer la montée en puissances des forces locales.

Cette rencontre se tient deux mois après l'intensification des frappes françaises et américaines contre l'organisation Etat islamique (EI) pour échanger sur la stratégie militaire et poser une éventuelle accélération de la lutte contre l'EI. « Il ne s'agit pas seulement de faire le point, il s'agit de s'assurer d'un accord sur les paramètres de la campagne et le rythme », précise-t-on à la Grande muette.

La formation, enjeu majeur des forces occidentales coalisées

Le secrétaire américain à la Défense, Ashton Carter a insisté sur la formation, considérant que l'envoi de formateurs supplémentaires est un enjeu majeur. Car les territoires reconquis sur le groupe EI ont besoin de forces terrestres et de forces de

police en vue d'assurer la sécurité. D'où la nécessité de former. A ce jour, les Etats-Unis, la France et l'Australie ont formé plus de 15000 soldats irakiens à la lutte contre les engins explosifs improvisés (IED), armes de prédilection de l'EI. Idem en Syrie, où une dizaine de soldats des forces spéciales US ont formé des facilitateurs de contacts avec les groupes armés locaux se battant contre l'EI qui commencent à porter leurs fruits.

Les forces occidentales coalisées gagnent du terrain

Selon les données américaines sur des frappes et les bombardements aériens des forces coalisées contre l'EI, au 13 janvier 2016, ce sont 9 627 raids qui ont été menés dont 6 393 en Irak et 3 234 en Syrie, avec des pertes humaines conséquentes. En décembre, environ 2 500 combattants auraient été tués par les frappes de la coalition en Irak et en Syrie. Depuis le début des frappes en août 2014, l'EI, aujourd'hui en défensive et affaibli financièrement (grâce au pilonnage des infrastructures pétrolières, des stocks d'armes utilisés par l'organisation servant à son financement), aurait perdu jusqu'à 22 000 km², soit 40 %, des territoires qu'il avait pris en Irak, et environ 2 000 km², soit 10 %, en Syrie.

Noël Ndong

CHINE

Pékin réorganise la structure de ses forces armées

Dans le cadre de la réforme des forces armées, Pékin vient de créer trois nouvelles unités, à savoir un commandement général pour la composante terrestre de l'Armée populaire de libération, une force d'appui stratégique et une « Force des fusées »

Présidée par le président chinois Xi Jinping, la Commission militaire centrale (CMC), « prendra en charge l'administration globale de l'Armée populaire de libération (APL), de la police armée populaire de Chine, des milices et des réservistes », a-t-on appris.

La force de soutien stratégique est une nouvelle branche de l'APL, au même titre que les composantes navale, terrestre et aérienne. Elle aura en charge l'espace, le renseignement, la guerre électronique, la cyber guerre et des opérations psychologiques.

« Cette force de soutien stratégique constitue un point important de développement de l'APL dans la guerre moderne », a déclaré Xi Jinping. Les forces terrestres chinoises étaient dirigées par 4 directions distinctes -personnel, armement, politique et logistique. La création d'un commandement général vise à fusionner ces dernières, sous le contrôle de la CMC.

La Force des fusées, aura pour tâche la surveillance de l'arsenal de missiles stratégiques. Elle est appelée à constituer la « clé de la dissuasion stratégique, le renfort stratégique de la position du pays en tant que puissance significative, et une base importante pour maintenir la sécurité nationale », a souligné le président Xi Jinping. Le ministère chinois de la Défense a précisé que la création de la « Force des fusées » ne marquait pas de changement dans la politique de dissuasion de la Chine, et qu'il s'agit simplement d'une « réorganisation ». « La politique et la stratégie nucléaires de la Chine sont cohérentes, sans aucun changement », a conclu un porte-parole.

Xi Jinping avait annoncé en 2014 une réforme des forces armées du pays, avec une réduction des effectifs militaires de 300.000 hommes. L'objectif est de gagner en efficacité et de renforcer le contrôle du Parti communiste chinois (PCC) sur l'armée.

Noël Ndong

À LOUER

*Un immeuble à l'entrée du Beach de trois(3) étages avec trois(3) appartements identiques composé comme suit :

- 3 chambres à coucher avec toilettes ;
- une (1) salle à manger ;
- Une (1) cuisine ;
- Une (1) toilette.

* Une villa à M'pila avec quatre(4) chambres à coucher, un(1) salon, une cuisine ainsi que deux(2) studios annexes ;

* Une villa à proximité de l'ex télé Congo avec trois (3) chambres à coucher dont deux(2) avec toilettes, un salon, une salle à manger, une cuisine et une toilette.

Contact : 06 655 80 00 / 06 621 88 88

COMMUNIQUE RCCPN

Le Réseau des Cadres et Capacités des Pays du Niari, RCCPN en sigle, organise une Conférence-débat ce samedi 23 janvier 2016 à 9h 30 dans la salle de Conférence de la Préfecture de Brazzaville sur les thèmes : Qu'est ce que la Cité, animé par le Professeur Dominique NGOÏÇ-NGALA et l'Economie Sociale et Solidaire par le Professeur Hervé DIATA.
Modérateur : Docteur Jean Chrios MOUKALA.

AOBANK

Investissez et garantissez votre avenir financier.

A 10.000F CFA le titre (obligations).

Pour plus amples informations,

e-mail : infobankcongo@gmail.com

ESCIC INFOS

RENTREE ACADEMIQUE DU MASTER MBA ET BBA EN COURS DU SOIR

Début des cours :

- Master Business of Administration, le 25 janvier 2016 ;
- Bachelor of Business Administration 3ème Année pour les détenteurs d'un BTS ou équivalent, le 25 janvier 2016.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 -

escicinfo2013@gmail.com ;

www.escic-cg.com

IN MEMORIAM

21 janvier 2006- 21 janvier 2106, cela fait exactement dix (10) ans ce jour qu'il a plu au

seigneur de rappeler à lui notre chère sœur, maman, tante et grande mère, Mossolo Julienne, ancienne membre de la Légion de Marie de la paroisse Sainte Anne de Poto- Poto.

Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'un être cher que tu as été pour nous.

A l'occasion de ce triste anniversaire, son fils Lindha Alain Martial et son neveu Pongault Eric Gilbert demandent à tous les parents, amis et connaissances qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

A cet effet, des intentions pour le repos de son âme seront dites ce jeudi 21 janvier 2016 et le samedi 23 janvier 2016 pendant les messes de 06 H 30 mn respectivement dans les paroisses Sainte Anne de Poto- Poto et Notre Dame de Fatima de Mpila.

Maman, que ton âme repose en paix



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

pour les Organisations de la Société Civile et les Autorités Locales en République du Congo



Dans le cadre du Programme d'appui aux Organisations de la Société Civile et aux Autorités Locales, la **Délégation de l'Union Européenne (DUE) en République du Congo organise une nouvelle série de formations** sur la conception de projets. Elle invite les Organisations de la Société Civile (OSC) et les Autorités Locales (AL) intéressées, et répondant aux critères d'éligibilité (détaillés ci-dessous), à se manifester.

DESCRIPTION DE LA FORMATION

- **Sujet** : Conception de projets (analyse des parties prenantes, élaboration du cadre logique, du budget...)
- **Durée** : 5 jours, à temps complet
- **Date** : Dès février 2016 (les dates exactes seront précisées aux OSC-AL retenues).
- **Lieux de formation** : Plusieurs villes en République du Congo
- **Nombre de formations prévues en 2016** : 4 formations (15 à 20 participants par session)

Remarques importantes :

- Les participants ne recevront ni per diem ni indemnité de transport. Une pause-café et un déjeuner seront servis chaque jour et du matériel de formation sera fourni.
- Un certificat de formation sera distribué à la fin de la session.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Pour participer aux formations, il faut :

- Etre inscrit sur la liste des OSC-AL souhaitant participer aux formations (dépôt du dossier d'inscription complet).
- Etre éligibles par rapport aux critères détaillés ci-dessous

Pour être éligibles, il faut :

- Etre une association congolaise ou une autorité locale active et enregistrée légalement depuis au moins 2 ans.
- Avoir déjà géré un projet et/ou participé à la mise en œuvre d'un projet (en tant que gestionnaire ou partenaire)

Ne sont pas éligibles : les ONG internationales, les entreprises et les associations ayant déjà participé à ces formations dispensées par la DUE.

Pour s'inscrire, il faut :

- Télécharger le dossier d'inscription sur : http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index_fr.htm
- Compléter ce dossier d'inscription.
- Renvoyer par mail le dossier complété en version word + la copie scannée du récépissé de votre OSC-AL + 1 preuve de votre participation à la mise en œuvre d'un projet (à titre non exhaustif nous acceptons comme preuve : une convention de partenariat ou une attestation sur l'honneur de votre partenaire ou une lettre attestant la réception de subvention de la part du bailleur...)

NOTA BENE : L'établissement de la liste des OSC-AL intéressées se fera en tenant compte de l'ordre de réception des dossiers complets.

Date limite d'envoi du dossier d'inscription : avant le 27 janvier 2016 à 12h00

Pour envoyer le dossier d'inscription, il faut :

- L'envoyer par mail (avec en objet « inscription formation ») à victorine.ngouala@eeas.europa.eu
- Un accusé de réception, contenant votre numéro d'inscription, vous sera transmis par mail.

NOTA BENE : Si votre OSC/AL est retenue, vous serez invités au cours de l'année à inscrire 2 représentants de votre OSC/AL. Il est indispensable qu'au moins 1 de ces représentants ait déjà participé à la mise en œuvre d'un projet



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**: Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



RCA

Le KNK réitère son soutien à Dologué et appelle le RDC à rejoindre son alternative

Dans un entretien accordé au RJDH, le Secrétaire Général par intérim du parti Kwa Na Kwa (KNK) appelle les autres partis politiques à rejoindre le candidat de l'URCA, Anicet Georges Dologué. Il demande à ses partisans de garder le calme en attendant les résultats définitifs de la Cour Constitutionnelle de Transition.

A l'issue des élections législatives du 30 décembre dernier, votre parti le KNK a totalisé trois candidats élus dès le premier tour et vingt autres au second tour. Est-ce pour vous un bon score ?

Je suis heureux, parce que comme représentant légitime de notre formation politique ici en Centrafrique, ce sont des résultats très honorables. Vous aurez remarqué que nous avons trois députés élus dès le premier tour, ce qui est le meilleur score de ces élections, dont mon épouse qui est élue dans la circonscription de Bimbo 4, anciennement appelée Begoua. Et une vingtaine de candidats admis au second tour. Mais au-delà de ces élections, le grand gagnant c'est François Bozizé, comme reconnu par les médias nationaux et internationaux. En preuve, le KNK a soutenu Dologué qui arrive en tête de liste selon les chiffres de l'ANE. Nous attendons la confirmation de la Cour Constitutionnelle de Transition. Vous aurez remarqué aussi que l'ancien Vice-président du KNK Faustin Archange Touadera qui a été Premier Ministre de Bozizé pendant cinq ans, vient en deuxième position. Ce candidat a profité de l'électorat du KNK, parce que notre accord avec l'URCA, étant signé presque tardivement, nous n'avons pas eu le temps de nous déployer sur le terrain, il a profité du manque d'informations de nos militants, cela a joué en sa faveur. En tout état de cause, la conclusion que nous tirons c'est que malgré toutes les velléités

de nuances à l'endroit du KNK, notre parti se porte bien.

Votre parti ne se porte pas aussi bien qu'en 2011, parce qu'à cette année là après le premier tour des, vous occupiez plus de sièges à l'Assemblée Nationale qu'aujourd'hui en 2016. Comment justifiez-vous cette chute ?

Ce n'est pas une chute, il faut relativiser votre appréciation. En 2011, François Bozizé était aux affaires, il était Président de la République, il devait se faire réélire et il était réélu. Ceux qui criaient au Hold Up électoral ont été sanctionnés par le peuple centrafricain. Ils sont en quatrième ou en cinquième position. C'est dire que le peuple a compris que Bozizé avait de meilleures réalisations. Aujourd'hui, nous avons des difficultés sur le plan des ressources financières. Les comptes bancaires de notre parti ont été illégalement interdits d'opération jusqu'à aujourd'hui par les autorités de la transition. Vous savez aussi que notre président fondateur est sous sanction des Nations Unies, notamment ses avoirs ont été gelés. Nous n'avons pas eu suffisamment de moyens pour aller sur le terrain comme les autres. Nous avons présenté un effectif relativement faible par rapport au nombre de circonscriptions. Nous avons effectivement des difficultés. Vous savez que moi, Secrétaire général du parti KNK, j'ai été embastillé par les autorités de la Transition. Tout cela a joué sur mon électorat car je suis moi-même candidat aux législatives à Boali. Donc, il faut relativiser, nous avons été essentiellement victimes des tracasseries et des mesures illégales venant de la part des autorités de la transition.

Vous avez signé le 22 décembre, un accord politique avec l'URCA du candidat Dologué. Cet accord souffre de contestations au sein de votre parti. Dites-nous

pourquoi ce malaise.

Il y a un accord qui a effectivement été signé, mais malheureusement, il y a un groupuscule qui s'est rallié à notre ancien Vice-président Touadera, ce n'est pas un secret. Et c'est ce groupuscule qui s'agite et s'excite aujourd'hui. Ce sont des actes d'indiscipline mais qui n'ont aucun impact sur la vie du parti. Nous, le bureau politique sous ma conduite avons organisé plusieurs réunions d'explications avec les responsables de nos arrondissements. Nous avons aussi animé une réunion avec la base élargie de notre parti et nous avons expliqué les raisons qui nous ont sous tendus notre accord avec Dologué et non Touadera.

La raison est que Touadera a pris la décision à son propre niveau de s'investir en tant que candidat indépendant. Pour celui qui a été un collaborateur de François Bozizé, nous avons estimé que cet acte était gravissime, un acte de trahison, un acte d'indiscipline. Or, la procédure au sein de notre formation politique prévoit très clairement selon les statuts du parti que c'est le conseil national qui est chargé d'investir un candidat, en le faisant il s'est mis totalement au travers, de ces statuts et nous avons donc décidé lors de la cérémonie d'investiture de François Bozizé devant le Conseil National, de le suspendre de nos rangs. Il était tout à fait logique de signer avec Dologué qui nous a appelés à coopérer avec lui. Et vous aurez remarqué que cette signature a eu lieu avant le premier tour des élections. Cela veut dire que cela n'est pas un calcul opportuniste comme cela se fait chez certains partis politiques qui rejoignent des candidats au second tour. En tout état de cause, le Président Fondateur est largement informé des tenants et des aboutissants de cet accord.

Vous dites que le Président Fon-

dateur du KNK, François Bozizé est informé régulièrement des avancées de votre accord avec l'URCA. Mais pourquoi ce silence de sa part ?

Le Président Bozizé a dirigé notre pays pendant dix années. Il ne peut pas se prononcer n'importe comment, sa parole est précieuse. Il attend, la validation des chiffres provisoires que nous avons aujourd'hui, qui viendront du juge de la régularité des élections, la Cour Constitutionnelle de Transition. C'est lorsque cette Cour aura rendu son verdict que le Président Bozizé pourra se prononcer au vu de ces résultats. Le moment viendra où il s'adressera à la presse nationale et internationale pour donner sa position par rapport à son soutien à la candidature d'Anicet Georges Dologué.

On le sait que tout accord politique cache des secrets, quel est celui que cache celui de l'URCA et le KNK ?

Il n'y a aucun secret. D'ailleurs nous avons rendu public cet accord dès les minutes qui ont suivi sa signature. C'est un accord de gestion du pouvoir, ce qui est évident, nous sommes en politique. Il est prévu un avenant à cet accord. Nous allons bientôt discuter avec le candidat Dologué pour fixer ensemble les conditions dans lesquelles nous allons exercer le pouvoir.

Un portefeuille reviendra au KNK ? Si oui lequel ?

Il n'y a pas qu'un portefeuille qui reviendra au KNK, mais des portefeuilles, parce que tout le monde connaît aujourd'hui le pouvoir politique du KNK car nous aurons beaucoup de députés à l'Assemblée Nationale. Souffrez de patienter et vous serez au courant, au lendemain de la victoire d'Anicet Georges Dologué. On dit que la Primature reviendra au KNK ?

Je ne peux pas vous le dire maintenant, patientez un peu !

En cas de ralliement de certains

partis politiques comme le MLPC de Martin Ziguéle, le RDC de Désiré Bilal Nzanga Kolingba, ou peut-être même le PNCN de Cyriaque Gonda, le KNK pourrait-il faire équipe avec ces partis au vu des discordances survenues après les élections de 2011 ?

Je pense que les formations politiques que vous venez de citer, notamment les deux premières étaient regroupées au sein du Fare (Front pour l'annulation et la reprise des élections), cette plateforme politique s'est rendue coresponsable de l'arrivée de la Séléka dans notre pays. Le peuple centrafricain a prouvé son mécontentement à travers le vote sanction qu'il a infligé à l'un des dirigeants de l'ADFT, c'est-à-dire Martin Ziguéle, voyez le score qu'il a récolté. Il vient de payer cash son implication dans la Séléka. Nous estimons que si le peuple a déjà sanctionné un tel candidat, nous ne voyons pas comment entrer en discussion ou accepter qu'un tel parti se retrouve dans la gestion du pouvoir avec nous demain. Nous ne pouvons pas l'admettre et nous l'avons déjà très clairement signifié au candidat Dologué qui partage les mêmes points de vue que nous. Parce qu'un tel parti politique représente un boulet que nous pourrions avoir à nos pieds. Il y a un autre candidat, c'est Désiré Bilal Nzanga Kolingba qui arrive en troisième position, il me semble que raisonnablement il faut engager des discussions avec le Représentant du RDC qui est quelqu'un qui a toujours prôné la paix, à l'image de l'ancien Président André Kolingba. Le RDC est un parti qui a beaucoup de cadres dans notre pays, le candidat Dologué gagnerait à aller vers ce parti politique et de son candidat vis-à-vis duquel j'ai beaucoup de sympathie et de l'amitié. C'est pour vous dire qu'il faut séparer le bon grain du mauvais.

BANGUI

Le bilan des deux ans de la présidence de Samba-Panza en question

20 janvier 2014-20 janvier 2015, la cheffe d'Etat, voilà deux ans que Catherine Samba Panza préside la RCA. Quel bilan faites-vous de son mandat ? C'est la question posée aux Centrafricains ce mercredi 20 janvier 2016. Ces derniers pensent que le bilan est mitigé.

Pour Junior Zoumelia, habitant de quartier Benz-vi, le bilan de deux ans est mitigé « elle a réussi sur le plan organisationnel. Dans la capitale, les gens vaquent à leurs occupations. Toutefois, elle a failli sur le plan sécuritaire à l'intérieur du pays, car la sécurité n'est pas malheureusement rétablie », a-t-il affirmé

Ce constat est partagé en partie par Osée Farabana, étudiant en 4^e année de droit à l'Université de Bangui, « Je la félicite car lorsqu'elle était

élue en 2014, le pays était loin. Seulement, elle s'est laissée faire durant son règne. Parfois on a l'expression qu'on lui dicte tout de l'extérieur », a-t-il regretté.

Jonathan Yangoubingui au quartier Gobongo dans le 4^e arrondissement de Bangui pense que le bilan est quasiment positif « le pays était secoué ces dernières années, et le compteur était à 0. Elle a su relever le défi. Là, il faut être reconnaissant, car son prédécesseur n'avait pas pu le faire », a indiqué ce dernier.

« Elle a payé les fonctionnaires malgré que le tissu économique soit défaillant. Les activités ont repris au KM5 et nos Forces Armées commencent à être opérationnelles. En plus, les élections ont été finalement tenues même si certaines irrégularités ont été constatées », a lancé Jeanne Missada, ménagère au quar-

tier SICA I.

Position rejetée en bloc par Bonduel Ngokelé, étudiant en Master I en sociologie à l'Université de Bangui « son passage à la tête du pays est une parenthèse douloureuse pour les Centrafricains. L'insécurité est partout, la restauration de l'autorité de l'Etat est un échec. La transition ne termine pas dans le délai, l'affaire de don angolais qui reste en suspens et une élection mal organisée, autant de choses qui laissent croire qu'elle a failli. » a-t-il soutenu.

C'est le 14 janvier 2014 que Catherine Samba Panza a été élue par le Conseil National de Transition (CNT), cheffe de l'Etat de transition. Elle succédait à Michel Djotodia qui avait pris le pouvoir en mars 2013 par coup d'Etat contre François Bozizé.

Le village Samoura attaqué par la LRA

Le village Samoura, situé à 20 kilomètres de la ville de Zemio sur l'axe Obo a été attaqué hier mardi 19 janvier par les éléments de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) de Joseph Kony. Selon les informations du RJDH, ces hommes ont pillé le centre de santé dudit village.

Une source humanitaire jointe par le RJDH a témoigné en ces termes « c'était aux environs de 5 heures du matin quand ces hommes armés ont fait irruption dans le village. Ils ont d'abord commencé par le centre de santé de ce village qu'ils ont sacqué. L'unité centrale de la radio à haute fréquence HF installé dans ce village par le projet alerte, a été emportée. D'important biens, des vivres et non vivre ont été volés par ces hommes. Ils ont kidnappé 16 personnes ». Les otages, relâchés au cours du chemin, ont indiqué que le groupe était composé de 16 éléments. « Deux d'entre eux parlaient le Sango et les autres parlaient en lingala, Atsholi et Zandé. Parmi les 16 personnes qu'ils ont kidnappées, 10 ont été relâchées et les 6 autres dont quatre filles et deux garçons restent encore entre les mains de ces hommes », a expliqué un des otages libérés.

Selon les informations du RJDH, les assaillants sont partis vers le Nord de la République Centrafricaine. Notons que les exactions de la LRA se sont multipliées ces derniers temps dans la région.

Réseau des journalistes pour les droits de l'Homme (RJDH) - RCA

DIALOGUE NATIONAL

La VSV plaide pour le respect de la Constitution et l'alternance politique en 2016

L'ONG, qui dit saluer la désignation par la Commission de l'Union africaine (UA) de l'ancien secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine (actuelle UA) et ancien Premier ministre du Togo, Edem Kodjo, en qualité de facilitateur du dialogue national politique en RDC, espère que les consultations pré-dialogue qu'entamera ledit facilitateur permettront de rapprocher et d'harmoniser les vues entre les acteurs politiques en vue d'un agenda commun avec des objectifs clairs et précis du dialogue sans énerver la Constitution de la RDC.

Selon la Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV), il serait souhaitable que tous les acteurs de l'opposition politique prennent une part active au dialogue national, si ce dernier n'a réellement pour objectif que l'organisation d'un processus électoral apaisé, complet, inclusif et crédible, comme repris dans l'ordonnance signée par le président de la République, en respectant la Constitution de la RDC et l'alternance politique en 2016. « La VSV invite les acteurs politiques de l'opposition qui, pour des raisons tout à fait légitimes, hésitent encore à rencontrer le facilitateur, le moment venu, de ne pas commettre l'erreur de décliner d'éventuelles invitations adressées à eux par ledit facilitateur mais plutôt de rencontrer ce dernier, de l'écouter et, à l'occasion, de présenter leur cahier des charges consécutives au respect strict de la Constitution », a



Des membres du directoire de la VSV lors d'un point de presse au siège de l'ONG/Photo Adiac

souligné cette ONG dans un communiqué publié le 19 janvier. Pour la VSV, en effet, aucun bon consensus ne peut sortir du néant sans que les acteurs politiques en présence ne se rencontrent et ne se parlent. Mais l'ONG a attiré l'attention des autorités congolaises sur le danger qui guette le dialogue national inclusif dans le pays. Tirant les leçons de l'expérience des dialogues politiques antérieurs et des concertations nationales, la VSV a fait remarquer que bon nombre d'acteurs politiques de la majorité

au pouvoir comme ceux de l'opposition politique qui soutiennent le dialogue le feraient en perspective du partage des postes et autres fonctions juteuses à la fin dudit dialogue national. « Il est donc impérieux de n'envisager, avant, pendant et à l'issue du dialogue aucun partage des postes ni des fonctions afin d'éviter des désillusions, déceptions et frustrations susceptibles de ne pas favoriser la cohésion nationale et la consolidation de la démocratie en RDC », a averti cette association.

Dans cette optique, la VSV a exhorté aux autorités du pays de donner des signaux clairs et forts en faveur d'un dialogue national inclusif en faisant libérer tous les détenus et prisonniers politiques en RDC qui croupissent encore à la prison centrale de Makala ou dans d'autres cachots et prisons du pays. Les autorités congolaises ont également été appelées à respecter la loi portant organisation et fonctionnement des partis politiques, en mettant fin au doublement des partis politiques n'ayant pour seul objectif que de

fragiliser les opposants politiques qui ne s'inclinent pas aux points de vue de la majorité au pouvoir. Cependant, le facilitateur a été appelé à œuvrer, pendant les pré-consultations, pour la tenue effective et la réussite du dialogue politique national inclusif en persuadant la majorité au pouvoir d'élaguer de leur agenda les matières qui suscitent des craintes et autres appréhensions consécutives à la violation de la Constitution de la RDC et au non-respect de l'alternance politique.

Lucien Dianzenza

RDC

Réponse « inadéquate » des Casques bleus face à un massacre ethnique général

Les Casques bleus stationnés à Miriki, village de l'est de la République démocratique du Congo théâtre d'un massacre ethnique nocturne début janvier, ont eu une réponse « inadéquate » face à ce drame, a déclaré mercredi le chef de la force militaire de l'ONU dans ce pays.

« Il a été constaté une réponse tardive et que moi-même en tant que responsable de la Force, je considère comme inadéquate », a notamment souligné le général de division Jean Baillaud lors d'une conférence de presse à propos des soldats sud-africains qui étaient basés à environ un kilomètre du village et qui ne sont pas intervenus pour mettre un terme à la tuerie.

Le massacre de Miriki, dans la province meurtrie du Nord-Kivu, a rappelé un drame s'étant produit en juin 2014 à Mutarule, au Sud-Kivu, à l'issue duquel la Mission onusienne avait présenté publiquement ses excuses et reconnu une part de responsabilité après le massacre de 32 personnes d'une même ethnie. La tuerie avait été commise de nuit. Un détachement local de la Monusco avait été alerté par des riverains mais n'avait pas bougé. Présente à proximité, la patrouille des Forces armées de la RDC (FARDC) n'était pas non plus intervenue. Pour le général Baillaud, commandant par intérim de la Force militaire de la mission de l'ONU au Congo (Monusco), « il faut tirer toutes les leçons, procéder à toutes les vérifications sur ce qui s'est passé ».

Appelant à ne pas faire de comparaison hâtive entre les drames de Mutarule et Miriki, le général a estimé qu'il fallait « plutôt s'interroger » sur « les risques » qu'induit le massacre de janvier pour la stabilité de la zone, sur « les actions à entreprendre », et sur l'identité des auteurs de ces crimes et leurs éventuelles complices. Seize ou dix-sept Nande ont été tués dans la nuit du 6 au 7 janvier, à Miriki (environ 110 km au nord de Goma, la capitale du Nord-Kivu). Les autorités, l'ONU et l'armée congolaise ont imputé la responsabilité de ce massacre aux rebelles hutu rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).

AFP

Le chef d'une coalition d'opposition empêché de se rendre dans son fief

Le chef d'une coalition d'opposition congolaise a été débarqué de son avion par les services de sécurité hier matin à Lubumbashi, dans le sud-est de la République démocratique du Congo, alors qu'il s'apprêtait à se rendre dans son fief, a-t-on appris de sources concordantes.

Charles Mwando Nsimba, président du « G7 », a été cueilli en début de matinée par des agents de l'Agence nationale des renseignements (ANR) alors qu'il était à bord d'un avion de ligne régulier en partance pour Kalemie, dans la province du Tanganyika (sud-est de la RDC), selon une source sécuritaire et un témoin à l'aéroport.

« Il y a eu un ordre », a indiqué la source sécuritaire, sans donner plus de raison sur ce débarquement.

Ex-ministre de la Défense et ancien vice-président de l'Assemblée nationale, Mwando Nsimba est reparti libre de l'aéroport, a indiqué un membre de sa famille.

Mwando Nsimba a tenu ensuite une conférence de presse au cours de laquelle il a dénoncé « un acte barbare » du pouvoir à son encontre.

Le « G7 » est un groupe de sept partis passés à l'opposition en septembre, accusant le président Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001, de chercher à tout faire pour se maintenir en poste au-delà de la fin de l'année.

Le mandat de Joseph Kabila, réélu en 2011 à l'issue d'un scrutin marqué par des fraudes massives, expire en décembre, et la Consti-

tution interdit au chef de l'État de se représenter.

L'opposition, l'ONU et diverses organisations de défense des droits de l'Homme dénoncent depuis plusieurs mois la politique répressive des autorités congolaises.

Alors que la majorité affirme que l'organisation de scrutins viables est impossible avant deux à quatre ans, pour des raisons financières et techniques, Joseph Kabila a proposé un « dialogue national » en vue d'élections « crédibles ».

Le « G7 », comme la majeure partie de l'opposition, refuse pour l'heure ce dialogue vu par les détracteurs du président comme un « piège » destiné à permettre à Kabila de rester à la tête de l'État.

Le 18 janvier dernier, près de 5.000 personnes ont manifesté à Bukavu (est) pour réclamer la tenue de la présidentielle en 2016, mais à Kinshasa et Lubumbashi, la police a empêché les rassemblements que prévoyait l'opposition à la mémoire des morts de la répression des émeutes contre le pouvoir survenues en janvier 2015 dans la capitale et d'autres villes du pays.

AFP

TÉLÉPHONIE MOBILE

Viber introduit les « public chats » en Afrique

L'une des applications leader de messagerie et d'appels, qui compte plus de 664 millions d'utilisateurs à travers le monde, a annoncé le 19 janvier que son réseau « Public Chats » avait été ouvert aux partenaires en Afrique et au Moyen-Orient.

Les marques, organisations, célébrités, personnalités publiques et personnes influentes du continent peuvent à présent rejoindre la plate-forme mondiale de Viber afin d'atteindre un public local et régional. Les Public Chats, explique-t-on, sont des discussions en direct que les utilisateurs de Viber peuvent suivre, aimer et partager avec leur communauté. Cette fonctionnalité permet de suivre en direct les conversations de célébrités, de personnalités, de marques et d'organisations. Les utilisateurs de téléphones

mobiles peuvent découvrir de nouvelles communautés, suivre des discussions interactives en temps réel et partager du contenu original avec leurs amis et contacts. Les publics chats sont multimédias et comprennent du texte, des photos, de l'audio, des vidéos, des autocollants, des liens Internet ainsi que la géolocalisation. Les utilisateurs peuvent inviter des amis à suivre leurs Public Chats favoris et partager des extraits de ces conversations.

Personnalités et marques influentes

Le chanteur et compositeur sénégalais Youssou Ndour a rejoint les Viber Public Chats. « La plate-forme Public Chats de Viber permettra non seulement à mes fans de suivre en temps réel mes activités artistiques mais



Le logo de Viber

elle sera aussi pour moi une opportunité d'échange pour bâtir un monde de paix et de dialogue », a-t-il annoncé. En outre, des médias panafricains tels qu'AllAfrica.com et TRUE Africa ont rejoint le réseau en tant que partenaires et sont désormais en direct sur Public Chats. Parmi les autres partenaires panafricains figurent Brand Africa, organisa-

tion à but non lucratif et mouvement intergénérationnel qui vise à créer une image positive de l'Afrique, à célébrer sa diversité et à favoriser sa compétitivité; Louis Philippe de Gagoue, styliste et personnalité influente dans le milieu de la mode; ainsi que Gareth Pon, photographe, réalisateur et l'un des utilisateurs Instagram les plus suivis

en Afrique ayant une connaissance approfondie de l'utilisation d'applications photos pour téléphones mobiles.

Par ailleurs, plus de cinquante partenaires ont rejoint les Public Chats dans des marchés-clés africains. Les utilisateurs de Viber peuvent à présent suivre Vanessa Haywood, actrice et mannequin en Afrique du Sud, Xtian Dela, présentateur radio, blogueur et personnalité influente des réseaux sociaux au Kenya, Bella Naija, premier média life style au Nigéria, Filfan, la première plate-forme de divertissement en Égypte, la radio Live FM au Ghana, wiwsports.com, le portail d'information sportive n°1 au Sénégal et Serge Beynaud, musicien et compositeur reconnu en Côte d'Ivoire.

Patrick Ndongidi

MANIFESTATIONS DU 19 JANVIER

Les actions de l'opposition ont été mises à mal

Des leaders de l'opposition ont cependant salué l'élan spontané du peuple congolais, qui aura bravé la peur en répondant présent dans certaines villes du pays, notamment à Goma, Bukavu, Kananga, Kikwit, etc.

Les manifestations, prévues par le tandem Dynamique de l'opposition-Front citoyen 2016 en mémoire des martyrs de la démocratie ayant succombé dans la foulée des manifestations contre

le projet de modification de la loi électorale en janvier 2015, n'ont pu avoir lieu comme souhaité. L'opposition qui tenait à organiser une série d'activités (messes d'actions de grâce, conférences débats, marches pacifiques, etc) sur toute l'étendue du pays, aura vu son agenda être perturbé à la suite de l'intervention des forces de l'ordre sur les différents sites retenus. À Kinshasa particulièrement, les membres de ces deux plates-formes de l'opposition dénoncent ce

qu'ils ont qualifié d'actes barbares perpétrés par les éléments de la police. Les prêtres de certaines églises auraient été surpris de voir des policiers arriver et leur dire qu'il ne fallait pas qu'il y ait des messes en souvenir de ces victimes et que cela était un ordre du gouvernement en raison d'un risque éventuel de troubles, rapportent certaines sources proches de l'opposition.

Selon le modérateur de la Dynamique de l'opposition Jean Lucien Bussa, une centaine des militants et militantes ont été arrêtés dans différents coins de la capitale notamment à Delvaux, Camp Luka, Mont Ngafula, etc. « C'est la barbarie, la dictature, c'est la méthode de jihadistes qu'on est venu installer au Congo. On a commencé par enlever nos militants, intimider les prêtres, arrêter même des particuliers chez qui nous avons réservé des salles pour animer nos conférences débats », a-t-il regretté. Il a vite été contredit par l'inspecteur provincial de la police nationale/ville de Kinshasa, Célestin Kanyama, qui a déclaré ne pas avoir eu vent d'une quel-

conque arrestation d'opposants dans la ville. Et il ajoute qu'aucun responsable des Églises n'a amené une plainte indiquant qu'on les a empêchés de se réunir.

En tout état de cause, l'opposition, quant à elle, continue de soutenir le contraire. Elle fait savoir qu'au même moment, les partis politiques affiliés à la coalition au pouvoir ont aussi organisé des manifestations le même jour sans être inquiétés. Martin Fayulu, Vital Kamerhe, Joseph Olenghankoy et d'autres leaders de l'opposition



Des leaders de l'opposition après une réunion à Kinshasa

ont salué l'élan spontané du peuple congolais qui aura répondu présent dans certaines villes du pays, notamment à Goma, Bukavu, Kananga, Kikwit, etc. Ces hommes et ces femmes ont, de leur point de vue, prouvé à la face du monde « que la démocratie n'a jamais été ni ne sera jamais un cadeau du prince mais le fruit d'une longue lutte pour l'émancipation du peuple décidé à défendre, même au prix du sang, la démocratie, condition sine qua non pour conduire le pays vers des destinées meilleures ».

Tirant les leçons de cette journée du 19 janvier 2016, la Dynamique de l'opposition promet de récidiver le 16 février lors de la commémoration des chrétiens tués par la soldatesque de l'ex-Maréchal Mobutu alors qu'ils exigeaient plus de démocratie et de liberté. « Nous allons la préparer en conséquence. Cette fois-ci, j'espère qu'il y aura un affrontement s'ils le veulent », dixit Martin Fayulu. Dossier à suivre.

Alain Diasso

ENJEUX POLITIQUES

Une frange de l'opposition soutient l'idée d'une transition

À l'issue du dialogue en perspective, l'opposition nationaliste propose une transition dont la durée sera déterminée par le temps minimal nécessaire pour préparer et organiser un cycle électoral complet.

Alors que l'année 2016 semble se présenter sous des mauvais auspices au regard de la tension politique qui couve dans l'opinion avec, pour enjeu principal, la tenue dans le délai constitutionnel des élections présidentielle et législatives, des esprits élevés tentent de trouver un palliatif à la crise. Plus que jamais, la RDC est à la croisée des chemins et il est temps de lever une option sérieuse qui garantirait au pays un atterrissage en douceur du processus électoral. Président du parti travailliste et membre de l'opposition nationaliste, Stève Mbikayi reste convaincu que le dialogue demeure la voie royale susceptible d'éviter au pays les casses qui résulteraient de la politique de terre brûlée caressée par certains extrémistes. Il l'a déclaré le 19 janvier à l'issue du conclave de sa plate-forme politique. « Le dialogue national et inclusif doit être un moment d'arrêt où nous devons nous mettre d'accord pour corriger toutes nos erreurs une fois pour toutes et faire de la RDC un pays démocratique comme les autres respectant les standards démocratiques internationaux », a-t-il affirmé.

Ce dialogue entre les Congolais devrait, dans son entendement, déboucher sur une transition. Cela, a-t-il faut savoir, est inévitable face à l'impossibilité de tenir les échéances constitutionnelles de 2016 pour l'organisation de la présidentielle et des législatives. La transition, fruit du consensus, apparaîtra dans ce cas comme un glissement négocié, ou mieux, comme la formule idoine pour ne pas énerver la Constitution et préparer l'ensemble du cycle électoral. « La Transition n'est pas une bonne chose, mais c'est une situation moins grave que l'insurrection populaire qui plongerait le pays dans le désordre », a-t-il indiqué. Concernant la gestion de cette transition et ses contours, l'opposition nationaliste a une idée derrière la tête. L'actuel chef



Stève Mbikayi

de l'État dont le mandat court encore restera à la tête du pays pour piloter la dite transition avec un Premier ministre issu de l'opposition.

« Préparer et organiser un cycle électoral allant de la base au sommet, procéder au recensement pour doter chaque Congolais d'une carte d'identité où qu'il soit, au pays comme à l'étranger; ainsi que la mise en place d'un programme social minimal », telles sont les missions qui seront assignées à ce gouvernement de transition. Les animateurs des Institutions de transition ne seront pas autorisés à se représenter aux prochaines élections, suggèrent Stève Mbikayi et ses pairs de l'opposition nationaliste. Et ils ont ajouté que le sort des autres institutions autres que l'Assemblée nationale et la présidence de la République dont la légitimité court encore sera décidé au dialogue national.

Pour maints observateurs, la Nouvelle classe politique et sociale / opposition nationaliste dit là tout haut ce que les autres pensent bas. Mieux vaut, entend-on dire, organiser de bonnes élections même au-delà des prescrits constitutionnels sur la base d'un consensus politique plutôt que d'ameuter la rue dans une logique insurrectionnelle aux conséquences imprévisibles. Il reste à savoir si ces propositions de Stève Mbikayi rencontreront l'assentiment d'autres structures de l'opposition et de la majorité.

A.D.

ALIMENTATION ET SANTE

Le fumage, un procédé de conservation parfois dangereux !

Le fumage est une technique traditionnelle de conservation des produits animaux, très répandue dans notre pays.

Le fumage se déroule dans des fumoirs où l'on suspend les denrées alimentaires à traiter et où sont pulsées les fumées de bois générées au moyen d'une combustion lente. Cette pratique demande beaucoup de temps surtout lorsqu'on utilise la technique de fumage à froid pour laquelle les fumées sont au préalable refroidies et débarrassées de leurs plus grosses particules. Quel est le principe qui conduit à l'efficacité du fumage ?

Les fumées envoyées sur les matières à traiter déposent sur leur surface des inhibiteurs de la croissance microbienne, notamment des acides et des phénols, mais aussi des composés d'arôme caractéristiques et des produits toxiques à l'instar de certains hydrocarbures. Il faut préciser cependant que l'efficacité du fumage seul est faible. C'est pourquoi, de plus en plus, on recourt au préalable à un salage ou encore à un séchage partiel de la surface de la matière à traiter. Ainsi, la flore superficielle est inhibée. En revanche, en cas de produit gras, les risques d'oxydation et de rancissement ne peuvent être prévenus. Certes, le fumage est antiseptique, antioxydant et antimicrobien, mais il peut entraîner la formation de substances cancérigènes et donc présenter un risque pour la santé des populations qui en font une grande consommation.

Quels sont les moyens utilisés pour écarter tout risque de formation de produits dangereux ?

De nos jours, surtout dans les pays développés, on fait appel à des liquides à fumer qui sont en fait des condensats de fumée contrôlés. Ces condensats doivent contenir moins de 10 microgrammes par kilogramme de benzopyrène, une substance cancérigène. Les liquides sont pulvérisés sur les denrées ou servent de bains dans lesquels on plonge les produits à traiter. Ils confèrent une saveur de « goût fumé » sans pour autant apporter des quantités notables d'hydrocarbures. De cette façon on peut répondre à la norme internationale qui limite à 30 microgrammes par kilogramme la teneur du benzopyrène des produits fumés.

En conclusion, nous dirons que le fumage doit être effectué dans de très bonnes conditions sinon il peut y avoir dépôt sur l'aliment de substances cancérigènes comme le benzopyrène déjà cité mais aussi le benzo-anthracène.

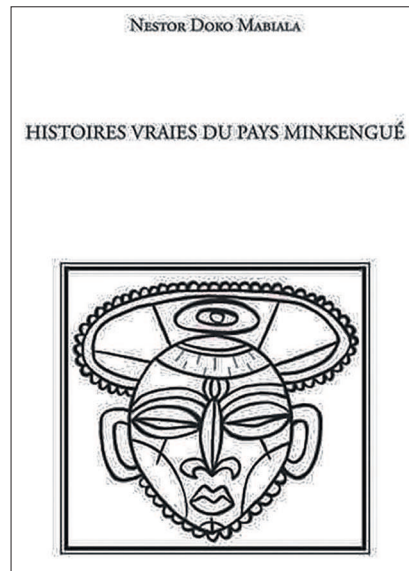
Dans notre pays, le risque est accru car ceux qui pratiquent le fumage ont la fâcheuse habitude d'utiliser toute matière inflammable, quelle qu'elle soit, pourvu qu'elle génère les fameuses fumées qui inhibent la croissance microbienne et permettent la conservation de leurs produits.

Par Ange KOUNKOU, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

PARUTION

«Histoires vraies du pays Minkengué» et « Les contes de Nestor » publiés

Les deux ouvrages du conteur Nestor Mabiala, édités par le collectif international d'artistes solidaires, emportent les lecteurs dans un voyage au pays des génies de la forêt et du fleuve Congo en général et dans les luxuriantes et pittoresques brousses du département de la Bouenza en particulier.



La couverture du livre Histoires vraies du pays Minkengué Crédit photo Adiac»

Les récits de vie, des histoires vécues, des anecdotes authentiques regroupés par l'artiste, tirés essentiellement de la bouche de son père Benoit Mabiala, tribun et grand conteur, et de sa maman Ma thétée sont un univers à la fois dramatique et facétieux, un quotidien précaire où mauvaise chasse est vite synonyme de disette mais aussi présent et dans lequel les sorciers et autres démons ne sont jamais très

éloignés des hommes.

Ces contes et légendes d'autrefois nous transportent dans un univers magique et fabuleux et dont la riche morale doit servir aux générations actuelles et futures. Revisés et corrigés par Marie-Dominique Yousef, du collectif des bibliothécaires et intervenants en action culturelle (Cobiac) d'Aix-en-Provence (France), ces histoires anodines et inédites reflètent le riche passé vécu par les aïeux. Elles ont pour noms : « *L'église du feu* » relatant l'histoire de Bikindou, riche exploitant agricole au village Kimpoko, neveu de Ta Pierre accusé à tort d'avoir « mangé » son oncle. Honni par toute la contrée, il est mort presque abandonné par tous, malgré les énormes services rendus à la phratrie. Le drame de Ta Benoit qui, à l'âge de 16 ans, était obligé de quitter son village et vivre en exil en République démocratique du Congo. Contraint par la femme de son oncle d'avoir des relations intimes, d'où naîtra un enfant, l'infortuné Ta Benoit, expulsé du village dut vivre en RDC où il eut six filles. Revenu au pays, plusieurs années plus tard, fit six garçons. Ironie de l'histoire et du destin, les six filles de la RDC et les six garçons du Congo Brazzaville, à ce jour, ne se connaissent pas, « *Histoire de Nkengué* », le Pacte du diable. Un film vidéo en format DVD sera également produit pour accompagner ces magnifiques contes.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



SANTÉ PUBLIQUE

L'OMS fait un don d'une valeur de près de 58 millions FCFA au Congo

La représentante de l'Organisation mondiale de la santé au Congo, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, a remis le 19 janvier au ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, un échantillon de ce don destiné à la lutte contre les épidémies, les maladies tropicales négligées dans le pays ; et aux urgences

Le don d'une valeur estimée à près de 58 millions FCFA, soit 140 000 dollars américains, est composé, entre autres, d'un véhicule 4x4 double cabine de marque Toyota Hilux, pour les missions de terrain du Programme national de lutte contre la trypanosomiase. Compte tenu des filarioses lymphatiques et des géo helminthiases (ascaris, ankylostomes et trichocéphales) qui minent la santé des populations, notamment les enfants en âge de scolarité, l'OMS a offert 13 547 boîtes de comprimés d'Albendazole 400g.

Il y a aussi un kit pour la lutte contre les maladies diarrhéiques; un kit chirurgical ou d'urgence pouvant notamment soulager les populations de



François Ibovi remettant un échantillon au Prof Obengui, en présence de Fatoumata Binta Tidiane Diallo / crédit photo Manga

Makotimpoko, Pointe-Noire, et du Kouilou, victimes d'inondations depuis un certain temps, et donc soumises aux

urgences. A cela, s'ajoutent les 21 kits d'équipement et de protection personnelle contre les fièvres hémorragiques, no-

tamment à virus Ebola.

Fatoumata Binta Tidiane Diallo a, en outre, remis au ministre de la Santé des copies de documents stratégiques et normatifs imprimés et audiovisuels, publiés avec l'appui de l'OMS. Ces documents qui ne font pas partie des 58 millions FCFA, font référence aux médicaments essentiels et produits médicaux ; à la santé de la mère et de l'enfant ; au système de santé ; à la lutte contre la maladie et la vaccination.

Réceptionnant un échantillon du don avant de le transmettre au directeur général de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie, le Prof Obengui, le ministre François Ibovi a rappelé que l'OMS est le chef de file de la santé à l'échelle mondiale et conseiller de tous les pays adhérant

à l'organisation. Le gouvernement, a-t-il rappelé, est résolument engagé dans la lutte contre la maladie. Selon lui, dans le cadre de la réduction du taux de mortalité et morbidité dans le pays, toutes les actions en cours visent essentiellement l'amélioration de la santé de la population.

« Votre don de ce jour est la preuve d'une attention soutenue que l'OMS accorde à l'action du gouvernement dans le secteur de la santé. Je voudrais vous rassurer que tout ce qui a été mis à notre disposition, sera utilisé à bon escient et vous aurez l'occasion d'en faire le bilan. Nous espérons que vous allez continuer ; que ce don ne constitue pas le dernier geste », a souhaité le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi.

Parfait Wilfried Douniama

HUMOUR

Charlotte Ntamack fait découvrir son stand ip au public brazzavillois

La comédienne camerounaise Charlotte Ntamack en séjour à Brazzaville, présentera son premier one woman Show intitulé « Don't cry stand up » le 22 Janvier à l'Institut Français du Congo. En amont elle animera une formation sur le jeu d'acteur et d'écriture de sketch.

Cet atelier sera restitué le 21 janvier dans le hall de l'IFC. Parmi la vingtaine de candidats qui suivent cette formation, seront sélectionnés les meilleurs qui feront la première sortie de la soirée de spectacle de Charlotte Ntamack. Charlotte Ntamack a suivi plusieurs ateliers de théâtre et a participé à de nombreux festivals : Le Massao, le Kolatier, les Retic (Rencontres théâtrales internationales du Cameroun), les Rcg (Rencontres des conteurs et griots) et le Sif (Semaine Internationale du Talent Féminin) en République Démocratique du Congo.

En 2010, parallèlement à ses activités théâtrales, elle s'oriente vers l'humour, précisément le stand

up et suit des ateliers de formation en écriture et interprétation de sketches, animés par l'humoriste Valéry Ndongo. Elle fait plusieurs fois les premières parties du « Stand up night show » à Yaoundé et Douala aux côtés des humoristes camerounais.

En 2013, elle est lauréate du programme de l'Institut Français Visas Pour la création de l'écriture de son premier one woman show intitulé : Don't Cry, Stand Up (ne pleure pas, lève-toi). Dans ce spectacle charlotte qui se veut une humoriste féministe engagée pour une cause qu'elle croit fermement juste, revisite les clichés sexistes à l'encontre des femmes, à travers les banalités de la vie quotidienne, en passant par les «Maters», «Yoyettes», les «Joueuses», les «collègues» et les «ex». Une belle soirée d'humour, nous rirons aux éclats. Elle faisait partie du panel des invités au festival Tuséo 2015.

Hermione Désirée Ngoma

OIF

Lancement du programme de soutien aux spectacles

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a lancé fin 2015 les appels à candidatures pour deux de ses programmes phares en matière de soutien aux spectacles vivants. Il s'agit du programme «En scène» qui vise à soutenir la diffusion de créations contemporaines à l'occasion des festivals et des tournées et de «Édition limitée» qui soutient l'accès à la formation des créateurs dans le secteur de la mode et des arts du textile.

La mise en réseau des professionnels du secteur culturel et créatif constitue un atout essentiel, pour leur permettre d'innover, de promouvoir et de développer leurs activités. La francophonie appuie leur accès aux marchés internationaux et encourage les nouvelles formes de collaborations, dans le cadre de sa programmation 2015- 2018.

L'Organisation internationale de la francophonie poursuit son action en faveur de la diffusion des productions à caractère professionnel. Ainsi, dans le domaine du spectacle vivant et des arts visuels elle entend concentrer ses moyens sur la circulation des artistes et de leurs productions hors de leurs pays de création. Le programme vise deux objectifs principaux : encourager la consolidation des

réseaux de professionnels régionaux et l'interaction de différents acteurs autour d'un projet commun inscrit dans une dynamique territoriale des structures des Pays francophones du Sud .

Ce programme vise à « valoriser la complémentarité des compétences entre les structures des pays francophones du nord et du sud. Une attention particulière est portée aux projets mettant en évidence les niveaux élevés de participation et d'implication des parties prenantes ».

Peuvent y postuler, les associations, entreprises culturelles, compagnies ou groupes artistiques disposant d'un statut juridique, privé ou public, qui organisent et participent à des tournées de spectacles. Ces spectacles et expositions doivent être produits dans un pays du sud ou de l'Europe centrale et orientale membre de la francophonie, ainsi que les organisateurs d'expositions et festivals du monde entier qui programment ces spectacles.

La date limite d'envoi des candidatures est fixée pour le premier programme au 30 mars et pour le second, au 15 avril 2016.

H.D.Ng.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL

Les deux Congo s'affrontent aujourd'hui

Les Diables rouges du Congo seront aux prises avec les Léopards de la République Démocratique du Congo (RDC), ce jeudi 21 janvier au Caire, en Egypte, pour leur premier match de la phase de poule, dans le groupe B.

Le coup d'envoi de la 22ème édition de la compétition sera donné à 9 heures. L'Angola et le Kenya seront aux prises pour ouvrir le bal. Deux plus tard, ce sera le

caïns, ont la pression sur les épaules. La compétition continentale pour laquelle ils s'engagent porte le nom de Denis Sassou N'Guesso, leur président de la République dont ils vont défendre les couleurs. A ce titre, les handballeurs Congolais (Brazzaville) n'ont pas le droit d'entrée en jeu de main morte...

Après la RDC, les Diables rouges vont, tour à tour, en découdre avec le Kenya, le 22 janvier après la cérémonie d'ouverture. Le



Les Diables rouges du Congo

tour du Congo et de la RD Congo de s'expliquer. Un match 100% Congolais très attendu, en toute sportivité, sur les deux rives du fleuve. Les Léopards sont au Caire depuis une semaine pour s'acclimater au froid qui y bat son plein alors que les dix-huit Diables rouges, retenus pour la compétition, sont arrivés dans la matinée du 20 janvier, après avoir passé neuf jours de mise au vert à Casablanca au Maroc.

Aucune des deux formations, rappelons-le, n'a déjà remporté ce titre, en version masculine bien entendu. Le Congo a été finaliste en 1983 puis 4ème en 1979, 1985, 1987, 1989. La RDC, quant à elle, a été 4ème à deux reprises : 1992 et 2010. Depuis, plus rien. Seulement, la rencontre de demain ne se jouera pas sur la base des statistiques du passé. Les deux équipes ont la même portion de l'égalité des chances. Pourtant, les Diables rouges médaillés d'argent aux onzièmes Jeux afri-

23, les Congolais tenteront de défier l'Angola avant de prendre la pause le 24. Les Diables rouges vont ensuite en découdre avec la Tunisie et la Libye, respectivement les 25 et 26 janvier.

Dans son mot de bienvenue aux différentes délégations, le président de la Confédération africaine de handball (Cahb), Aremou Mansourou a précisé que cette 22ème édition « Egypte 2016 » inaugure la première édition des versions séparées Hommes et Dames. « Il est important de signaler à votre attention qu'en marge de cette compétition, d'autres activités sont programmées avec pour objectif de rechercher des conditions optimales d'efficacité et de promotion de notre sport. Il s'agit de la renforcement des capacités des arbitres désignés pour la CAN 2016, ainsi que le séminaire sur le développement du handball féminin », a-t-il fait savoir, par ailleurs.

Rominique Nerplat Makaya